

**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



Ma Région | avancer, partager



©VincentArbelot

SCHEMA REGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION 2025-2030



©LudovicGodard

À l'exception des fonctions actuellement occupées par une personne précise, ce texte est rédigé au masculin, étant entendu que toutes les positions mentionnées peuvent aussi bien être occupées par des femmes, des hommes, ou encore des personnes ne se reconnaissant pas dans la binarité du genre.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Malgré les vicissitudes qui ont caractérisé la gouvernance universitaire en Bourgogne-Franche-Comté ces dernières années, la Région n'a eu de cesse de soutenir un cadre collectif pour contribuer à construire un paysage de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur qui soit accueillant et stimulant pour les chercheuses et les chercheurs ainsi que pour l'ensemble des étudiantes et étudiants, peu importe leur lieu d'études.

Notre région, au carrefour de grands pôles universitaires et frontalière de la Suisse, doit se démarquer sur le plan de l'ESRI dans un environnement concurrentiel toujours plus saillant. Sans coopération, qu'elle soit universitaire ou territoriale, nous n'avons pas les moyens d'offrir les ressources nécessaires aux acteurs pour viser l'excellence et permettre aux jeunes d'étudier dans les meilleures conditions possibles.

C'est là tout l'enjeu de ce Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) qui a été élaboré pendant de longs mois par la Région, sous le pilotage de la Vice-présidente Laëtitia Martinez, avec un souci de la concertation - notamment avec les bénéficiaires de notre politique - et une attention constante à traduire les principes en action. Vous retrouverez ainsi dans ce document stratégique quatre ambitions majeures déclinées en 29 mesures :

1. Contribuer à faire de la Bourgogne-Franche-Comté un écosystème attractif pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation
2. Stimuler le travail collectif à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté et améliorer sa visibilité auprès des usagers
3. Intervenir au plus près des territoires, et en particulier des 14 campus territoriaux qui maillent la région
4. Dans un contexte de grandes transitions environnementales et sociétales, contribuer à une société plus juste

La Région a choisi de soutenir fortement l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation. Preuve en est le dernier Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027, pour lequel la Région investit un montant inédit de plus de 56M€ dans la construction et la rénovation universitaire, dont les logements du CROUS (aux côtés de l'Etat qui s'est engagé à hauteur de 45,55M€). Pour les territoires et a fortiori pour la région dans son ensemble, l'ESRI est un levier important d'attractivité économique, tant par les innovations technologiques qu'il permet que par le formidable dynamisme impulsé par l'installation des chercheuses, chercheurs, étudiantes et étudiants. C'est donc toute la politique économique et d'attractivité que nous conduisons qui découle de ce Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Je vous en souhaite bonne lecture.

Marie-Guite Dufay

Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté



SOMMAIRE

1 – LE SRESRI EN UN CLIN D’OEIL	p. 5
2 – INTRODUCTION	p. 9
3 – LE CADRE D’INTERVENTION	p. 11
▪ LE CADRE LÉGISLATIF ET REGLEMENTAIRE POUR LE SRESRI.....	p. 12
▪ LA METHODE D’ELABORATION	p. 13
▪ LA COMPLEMENTARITE AVEC LES AUTRES SCHEMAS ET DOCUMENTS STRATEGIQUES REGIONAUX.....	p. 14
4 – QUELQUES REPÈRES	p. 15
▪ LES CHIFFRES CLES DE L’ESRI EN REGION	p. 16
▪ LE PAYSAGE REGIONAL DE L’ESRI.....	p. 19
5 –UNE POLITIQUE AMBITIEUSE AU SERVICE DES USAGERS	p. 21
▪ QUATRE AMBITIONS STRATEGIQUES TRANSVERSALES.....	p. 22
UN ECOSYSTEME ESRI ATTRACTIF	p. 23
LA NECESSITE DU COLLECTIF	p. 24
UNE INTERVENTION AU PLUS PRES DES TERRITOIRES	p. 25
FACE AUX GRANDES TRANSITIONS, UNE CONTRIBUTION A UNE SOCIETE PLUS JUSTE.....	p. 26
▪ UNE PROXIMITE ACCRUE AVEC LES USAGERS.....	p. 27
JE SUIS ETUDIANTE, JE SUIS ETUDIANT	p. 28
JE SUIS CHERCHEUSE, JE SUIS CHERCHEUR	p. 34
JE SUIS CITOYENNE, JE SUIS CITOYEN	p. 40
▪ LES INDICATEURS DE REUSSITE DU SRESRI	p. 45
6 – L’ESRI AU CŒUR DES POLITIQUES REGIONALES	p. 47
7 – LE PILOTAGE ET LA MISE EN ŒUVRE DU SRESRI	p. 51

1 – LE SRESRI EN UN CLIN D'ŒIL

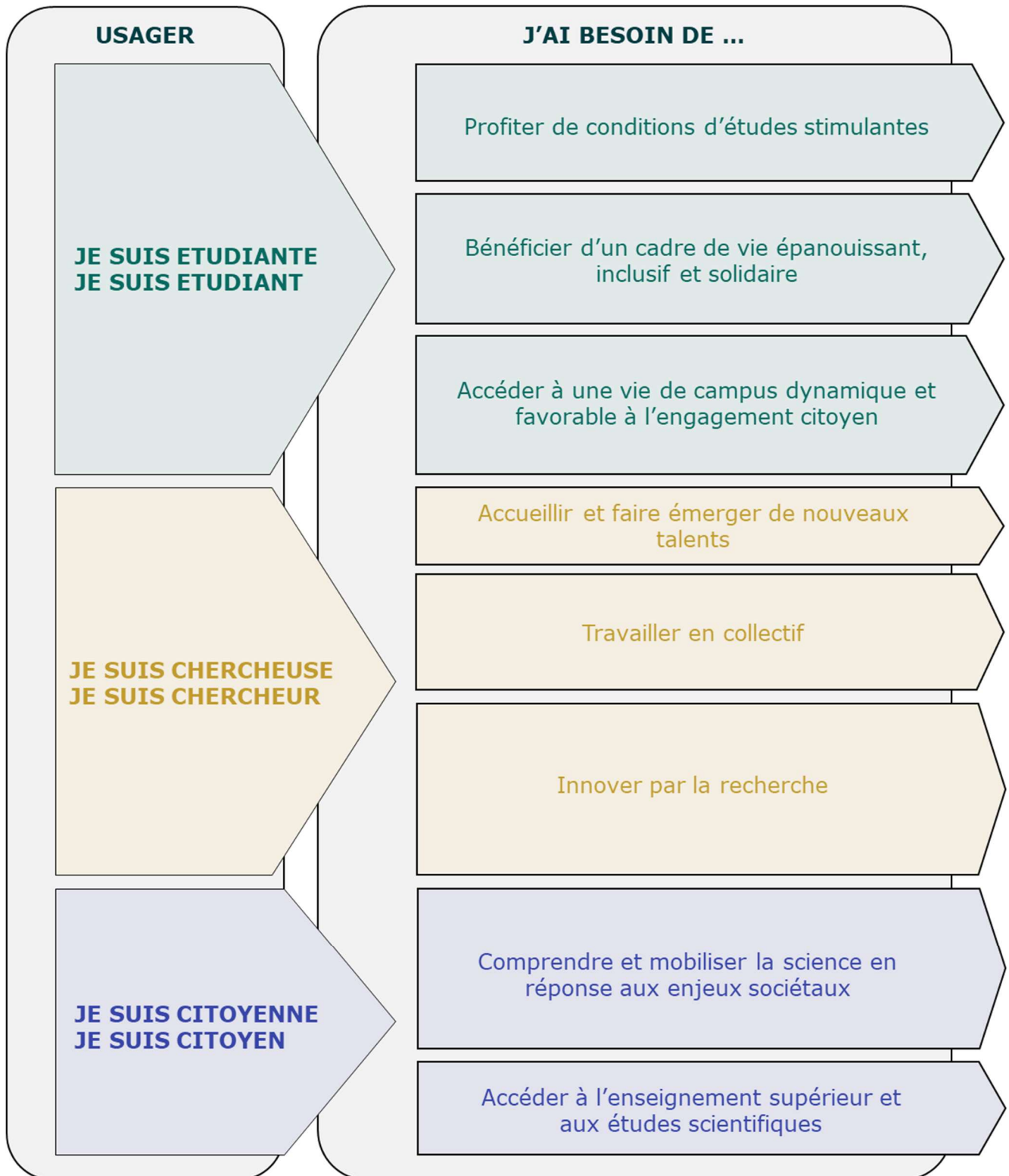
Le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) de Bourgogne Franche-Comté, qui cadre la politique régionale en la matière, fait l'objet d'un renouvellement à compter de 2025. Fruit d'une démarche partenariale, le SRESRI vise à identifier les besoins des acteurs et usagers de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (étudiants, doctorants, enseignants-chercheurs, chercheurs, citoyens...) et à définir une stratégie régionale ambitieuse pour y répondre.

Une large consultation des partenaires régionaux a permis de définir quatre ambitions stratégiques portant un projet collectif au plus près des usagers et des territoires de Bourgogne-Franche-Comté :

- 1. UN ECOSYSTEME ESRI ATTRACTIF**, pour inciter les jeunes et les chercheurs de Bourgogne-Franche-Comté à rester sur le territoire, et les étudiants, doctorants et chercheurs d'autres régions à s'y installer. La Région contribuera à une meilleure qualité de vie et d'étude au service de l'épanouissement et la réussite des étudiants, et facilitera l'accès des chercheurs aux moyens humains et aux équipements pour mener une recherche visible au national et à l'international ;
- 2. LA NECESSITE DU COLLECTIF**, pour capitaliser sur les capacités et réussites collaboratives régionales et trouver collectivement (Région, établissements, CROUS, collectivités locales...) des réponses aux grands défis sociétaux. La Région renforcera ainsi l'animation et le dialogue avec ses partenaires, et améliorera la visibilité de l'action collective auprès des usagers ;
- 3. UNE INTERVENTION AU PLUS PRES DES TERRITOIRES**, pour intégrer les besoins, initiatives et spécificités locales. En lien avec l'ambition précédente, la Région alliera démarche collective et écoute vis-à-vis des territoires, dans le respect des compétences et des stratégies respectives ;
- 4. FACE AUX GRANDES TRANSITIONS, UNE CONTRIBUTION A UNE SOCIETE PLUS JUSTE**, en encourageant un investissement plus inclusif et une participation citoyenne accrue pour faire face aux transformations de la société, dans la continuité des engagements de la Région : développement durable, prévention en matière de santé, proximité des soins, égalité femmes-hommes, science participative, démocratisation de l'enseignement supérieur, lutte contre les discriminations...



Ces quatre ambitions transversales sont déclinées en 29 mesures répondant concrètement et directement aux besoins identifiés pour les chercheurs, étudiants et citoyens de Bourgogne-Franche-Comté :



QUATRE AMBITIONS TRANSVERSALES

Un écosystème ESRI attractif

La nécessité du collectif

Une intervention régionale au plus près des territoires

Face aux grandes transitions, une contribution à une société plus juste

MESURE

1 - Améliorer les conditions matérielles du cadre d'études
 2 - Encourager la mobilité internationale
 3 - Favoriser l'insertion professionnelle et les pédagogies innovantes qui la facilitent
 4 - Accéder à des formations de qualité qui rapprochent la recherche de la formation

5 - Financer des espaces de vie de qualité
 6 - Contribuer à lutter contre les discriminations
 7 - Lutter contre la précarité étudiante et permettre l'accès aux droits fondamentaux pour tous les étudiants
 8 - Donner les mêmes chances aux étudiants éloignés des grands pôles universitaires

9 - Accompagner et animer l'accès à l'information et l'intégration des étudiants dans le milieu universitaire
 10 - Soutenir les actions qui contribuent à dynamiser la vie de campus et l'engagement sociétal
 11 - Permettre la participation des étudiants aux temps de concertation régionaux
 12 - Donner accès et contribuer au développement de l'offre sportive et culturelle

13 - Rapprocher formation et recherche
 14 - Faciliter l'attractivité régionale des chercheurs dans les laboratoires de recherche

15 - Favoriser les collaborations entre les chercheurs
 16 - Favoriser l'interdisciplinarité dans la recherche
 17 - Renforcer le rôle des Sciences humaines et sociales (SHS)
 18 - Inciter à la mutualisation d'équipements structurants pour la BFC

19 - Favoriser l'amorçage de nouvelles idées et collaborations
 20 - Permettre aux chercheurs de s'orienter vers le milieu économique et de répondre à des problématiques d'entreprises
 21 - Favoriser le développement des secteurs régionaux en émergence et la détection de projets à fort potentiel d'innovation
 22 - Accompagner et encourager les porteurs à la mobilisation des fonds européens

23 - Encourager le dialogue science-société par les chercheurs
 24 - Accompagner et soutenir des projets et des initiatives sur tout le territoire régional
 25 - Encourager le fonctionnement du hub initié dans le cadre du label SAPS
 26 - Favoriser l'implication des jeunes publics dans la recherche
 27 - Encourager l'acculturation d'une communication des résultats de recherche auprès du grand public

28 - Sensibiliser les jeunes publics et publics éloignés aux filières scientifiques en BFC et aux secteurs en émergence
 29 - Faire connaître les possibilités d'orientation dans l'enseignement supérieur en BFC

2 – INTRODUCTION

Le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur¹, de la Recherche² et de l'Innovation³ (SRESRI) a pour principal objectif d'améliorer le quotidien des étudiants, le travail des enseignants-chercheurs et des chercheurs dans les laboratoires et l'impact de leurs travaux sur la Bourgogne-Franche-Comté (BFC). Il incarne également la volonté du Conseil régional d'agir collectivement avec tous les établissements, organismes et collectivités concernées par un ou plusieurs campus de la région.

Le SRESRI cherche également à faire face aux grands défis qui sont les nôtres en tant que citoyens. La Région se base pour cela sur un socle d'engagements qui sont regroupés dans le projet de mandat 2021-2028. Ceux qui concernent directement l'ESRI sont au nombre de quatre :

- **La structuration de l'ESRI au niveau régional**

La Région soutient l'excellence sur le périmètre Bourgogne-Franche-Comté, tant en matière de recherche que d'enseignement supérieur et continuera à soutenir la dynamique de structuration régionale des acteurs de l'ESRI via l'effet levier des financements régionaux.

- **Une dynamique d'innovation de la recherche vers les entreprises**

L'innovation s'appuyant sur les résultats de la recherche académique est aujourd'hui un des leviers essentiels des politiques de développement économique. La Région agit pour renforcer et multiplier les passerelles entre le monde de la recherche et l'entreprise.

- **Le bien-être étudiant et l'équité d'accès aux services sur les campus**

Avec l'appui de ce schéma, la Région adaptera son soutien à la vie étudiante : services pour les étudiants, amélioration des conditions de travail et de logement, lutte contre la précarité et contre les violences sexistes, actions en faveur de l'égalité des chances... Elle renforcera pour ce faire son partenariat avec le CROUS.

- **Le développement d'une meilleure compréhension du monde qui nous entoure**

Dans un monde où la méfiance vis-à-vis de la science et des technologies est croissante, la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) est essentielle pour expliquer et mieux outiller le citoyen. La Région soutient son déploiement auprès du grand public, en particulier les jeunes, tout en valorisant le dynamisme des laboratoires régionaux.

[1, 2, 3, etc. : les numéros affichés en mode « exposant » font l'objet d'une définition consultable dans la rubrique Index du document annexe (p. 4)]

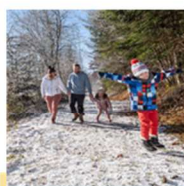
Les engagements du plan de mandat concernant l'ESRI se sont notamment basés sur les constats suivants :

- La précarité des étudiantes et étudiants, population fortement malmenée durant la crise sanitaire, s'accroît ;
- Les forces de recherche en Bourgogne-Franche-Comté contribuent à mieux appréhender les conséquences des mutations climatiques, environnementales, sociétales et à éclairer les prises de décision politiques ;
- La qualité de vie est devenue un facteur clé d'attractivité d'un territoire, ainsi que les actions destinées à la fraternité et au vivre ensemble, principe qui constitue un des fondamentaux du plan de mandat régional.

Plus globalement, c'est à partir du plan de mandat que la Région et ses directions opérationnelles mettent en œuvre une diversité de politiques avec un impact couvrant la vie de tous les jours, les loisirs, la culture, le bien-être et la santé, la formation tout au long de la vie, l'insertion et les parcours professionnels, ou encore le développement économique, numérique et sociétal. Ce plan de mandat repose aussi sur les besoins actuels et à venir du territoire, dans un monde en plein bouleversement social, économique ou climatique, et avec une réponse qui se traduit sous la forme d'orientations transversales au sein desquelles la politique ESRI s'inscrit :

- La transition énergétique et écologique, à voir comme un fil conducteur central ;
- L'enjeu de l'attractivité régionale ;
- Les modalités de coopération en articulation et en complémentarité de celles de nombreux autres acteurs ;
- La nécessaire approche différenciée pour prendre en compte la diversité des situations ;
- La prise en compte de thématiques et principes d'actions transversaux : 1) la jeunesse, 2) l'égalité femme-homme / la laïcité / le handicap, et 3) la participation citoyenne / la proximité.

Avant toute chose, la Bourgogne-Franche-Comté est une région où il fait bon vivre, avec des campus qui allient qualité de vie et d'études, confort et solidarité. Elle dispose également d'une recherche d'excellence qui sait innover. Ce nouveau schéma souhaite montrer que nous œuvrons collectivement à en faire une région qui attire et fait émerger des talents, et qui tend vers une excellence visible au national tout comme à l'international. Il sait aussi donner une place aux idées nouvelles et innovantes, tout en étant à l'écoute des spécificités des territoires et proche des citoyens là où ils vivent.



3 – LE CADRE D'INTERVENTION

- LE CADRE LÉGISLATIF POUR LE SRESRI
- LA METHODE D'ELABORATION
- LA COMPLEMENTARITE AVEC LES AUTRES SCHEMAS ET DOCUMENTS STRATEGIQUES REGIONAUX



LE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE POUR LE SRESRI

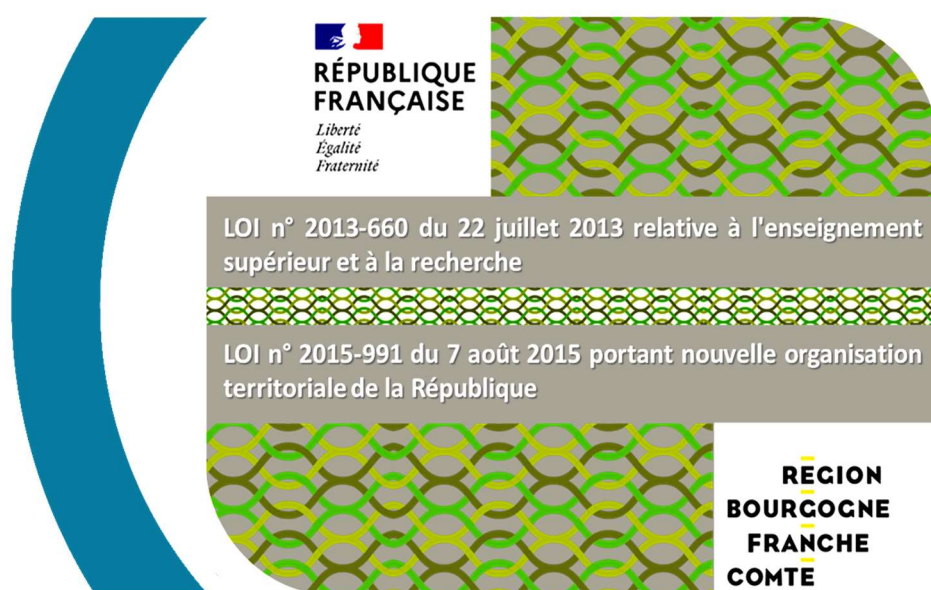
La politique régionale d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation : une politique que la Région impulse de manière globalement volontariste, c'est-à-dire sans obligation réglementaire.

Le SRESRI BFC en constitue le cadre de référence. Il doit être voté par le Conseil régional en Assemblée plénière pour pouvoir être mis en œuvre concrètement.

Les SRESRI correspondent à une **mission qui a été confiée aux Régions par l'Etat, au travers de la loi du 22 juillet 2013** relative à l'enseignement supérieur et à la recherche.

En outre, une disposition dans **cette même loi transfère une compétence à la Région qui concerne la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)**⁴. Il est ainsi stipulé que « la Région coordonne, sous réserve des missions de l'Etat et dans le cadre de la stratégie nationale de recherche, les initiatives territoriales visant à développer et diffuser la culture scientifique, technique et industrielle, notamment auprès des jeunes publics, et participe à leur financement ».

Plus récemment, la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) prévoit que **les Régions, en leur qualité de chef de file**⁵ **de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement supérieur**, élaborent en concertation avec les acteurs et collectivités du territoire un SRESRI. Le SRESRI définit « des orientations partagées entre la Région et les autres collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale et des priorités d'interventions » (article L214-2 du code de l'éducation).



■ LA METHODE D'ELABORATION

Le SRESRI BFC a été construit à travers :

- Un **bilan**, tant qualitatif que quantitatif, des résultats constatés sur le précédent SRESRI qui a fait ressortir le poids de la Région dans le paysage ESRI de la Bourgogne-Franche-Comté (BFC), de même que le positionnement de l'ESRI régional dans le contexte national
- Une **large consultation externe** impliquant l'ensemble des acteurs concernés : les **établissements** d'enseignement supérieur et de recherche (ESR) et de santé ; le Conseil économique, social et environnemental (**CESER**)⁷ BFC, qui a fait l'objet d'une consultation spécifique avec la commission formation-recherche le 20 septembre 2024 et un examen du SRESRI par son Assemblée plénière le 15 octobre 2024 ; le **CROUS** BFC⁶ ; les **services de l'Etat** en région ; les quatorze **collectivités** concernées à ce jour par un campus (cf. carte p. 15) ; les **organismes nationaux de recherche**⁸ implantés en BFC ; les **centres de transfert de technologie**⁹ ; les **acteurs de la culture scientifique, technique et industrielle** ; le **groupe de travail réunissant des étudiants** engagés associativement ou dans des instances des établissements.



La concertation s'est élargie aux **étudiants, enseignants-chercheurs et chercheurs. Leur voix a été entendue** dans le cadre de quatre ateliers thématiques, avec la volonté d'une plus grande proximité avec les usagers de la politique régionale sur les campus. Ces ateliers thématiques ont été programmés sur 4 demi-journées, correspondant

aux grands piliers d'intervention de la Région dans le domaine de l'ESRI :

- Le 24 mai 2024 : Atelier Vie étudiante et Atelier Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) ;
- Le 13 juin 2024 : Atelier Recherche et Atelier Innovation.

Pour compléter ces ateliers et afin que cette concertation soit la plus étendue possible avec les partenaires ESRI de la Bourgogne-Franche-Comté et les collectivités locales, la Région a mis en place un appel à contributions sur la plateforme régionale.

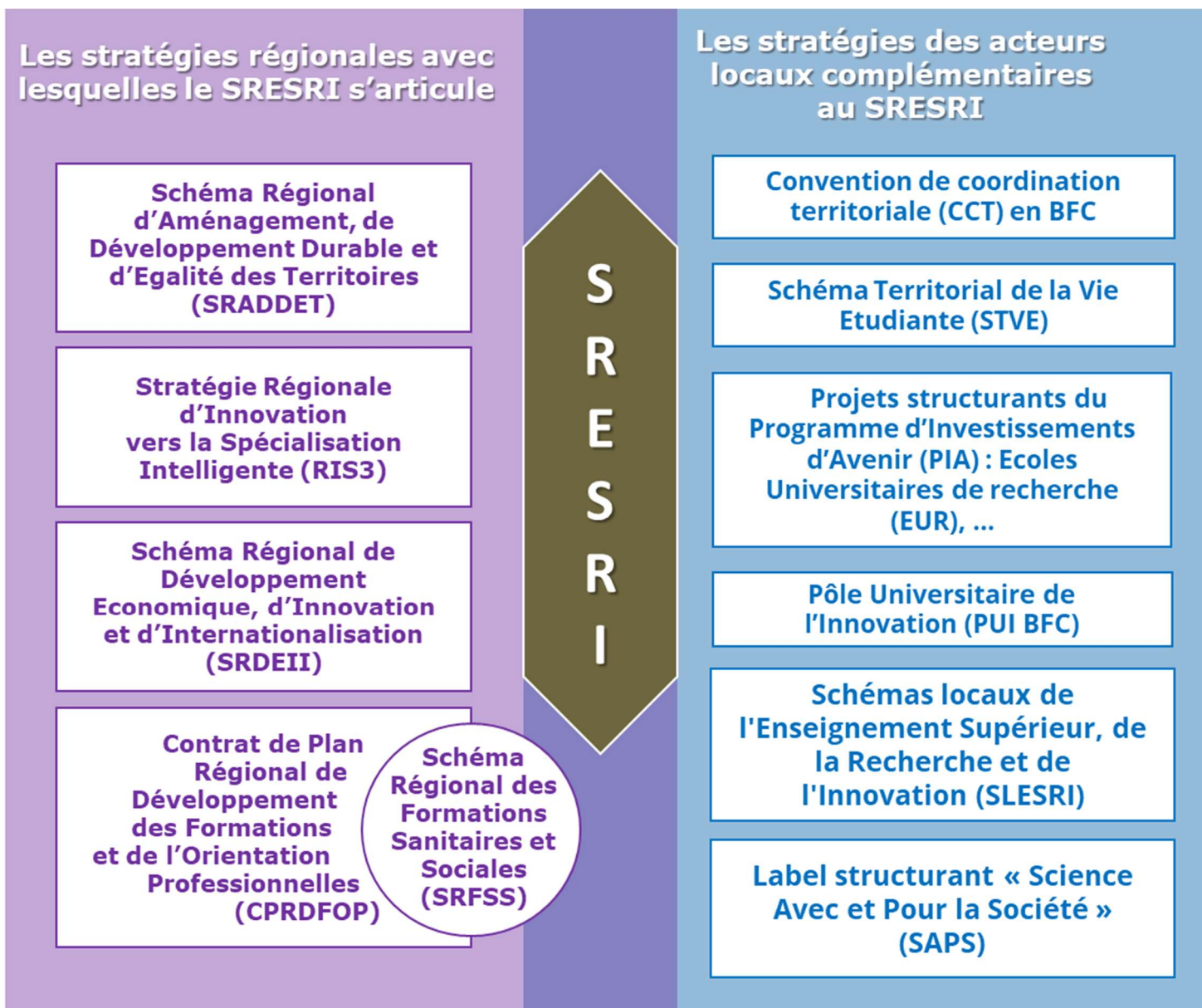
« jeparticipe.bourgognefranche-comte.fr »

- Une **consultation interne** avec les différentes directions et délégations de la Région qui interviennent dans le champ de l'ESRI en lien étroit avec la Direction Recherche et enseignement supérieur (DRES), et qui s'est déroulée sous la forme d'ateliers :
 - Le 26 septembre 2024 : Atelier Innovation et Atelier Transition ;
 - Le 3 octobre 2024 : Atelier Etudiants et Formation et Atelier Attractivité de la BFC et bien vivre en BFC pour les étudiants et les chercheurs
- Deux **Comités de pilotage** (COFIL) tenus le 30 avril pour le lancement des travaux et le 24 octobre 2024 pour leur restitution

Il est présenté aux élus régionaux en Assemblée plénière, afin d'être approuvé et mis en œuvre.

■ LA COMPLEMENTARITE AVEC LES AUTRES SCHEMAS ET DOCUMENTS STRATEGIQUES REGIONAUX

Le développement de l'ESRI en Bourgogne-Franche-Comté : une complémentarité nécessaire avec les politiques publiques ou les compétences de la Région, ainsi qu'avec les principales stratégies des acteurs régionaux en charge de l'ESRI, et celles des territoires qui accompagnent la vie des campus de manière volontaire (cf. en annexe 1).

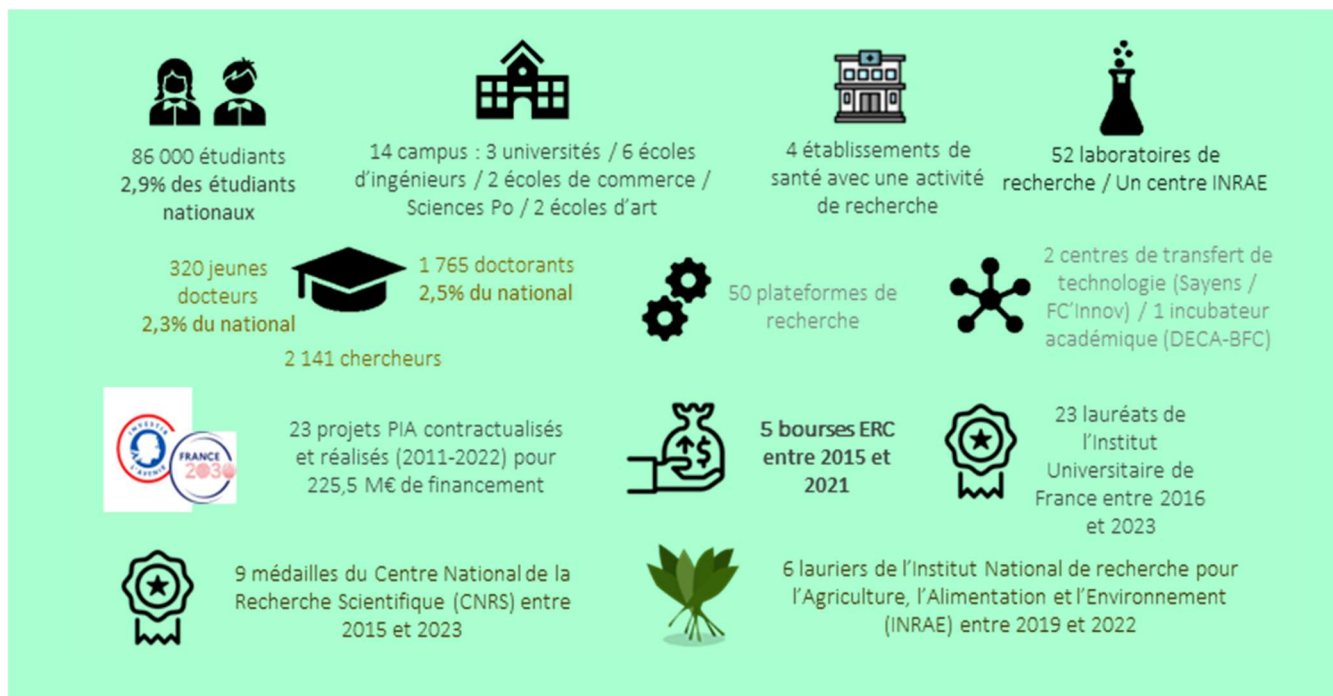


4 – QUELQUES REPÈRES

- LES CHIFFRES CLES DE L'ESRI EN RÉGION
- LE PAYSAGE REGIONAL DE L'ESRI



LES CHIFFRES CLES DE L'ESRI EN REGION



La région Bourgogne-Franche-Comté (2,8 millions d'habitants) est située entre deux pôles universitaires dynamiques : Auvergne-Rhône-Alpes (8 millions d'habitants) et Grand Est (5,5 millions d'habitants). Également frontalière de l'Ile-de-France et de la Suisse, la Bourgogne-Franche-Comté fait ainsi face à un fort enjeu d'attractivité : en 2022-2023, 27% de ses néo-bacheliers ont quitté le territoire pour leurs études supérieures (contre 22% à l'échelle nationale).

La région Bourgogne-Franche-Comté compte 86 000 étudiants, principalement concentrés autour de quatre pôles universitaires (Dijon, Besançon, Nord Franche-Comté et Sud Bourgogne) et répartis sur 14 campus.

Avec 52 laboratoires de recherche, 4 établissements de santé avec une activité de recherche et environ 2 100 chercheurs et 1 800 doctorants en 2021, la région s'appuie sur ses forces de recherche et les outils et structures mis à sa disposition pour les accompagner dans leurs travaux : 50 plateformes de recherche regroupant des équipements scientifiques de pointe par thématique, 2 centres de transfert de technologie pour valoriser la recherche, ou encore un incubateur académique pour accompagner les projets entrepreneuriaux... L'excellence de ces acteurs locaux se traduit par 23 projets du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) / France 2030 remportés entre 2011 et 2022, 9 médailles du CNRS obtenues entre 2015 et 2023, 6 lauriers de l'INRAE reçus entre 2019 et 2022, ou encore deux projets salués comme « avancée marquante à l'INSERM » en 2018 et 2022, parmi d'autres distinctions.

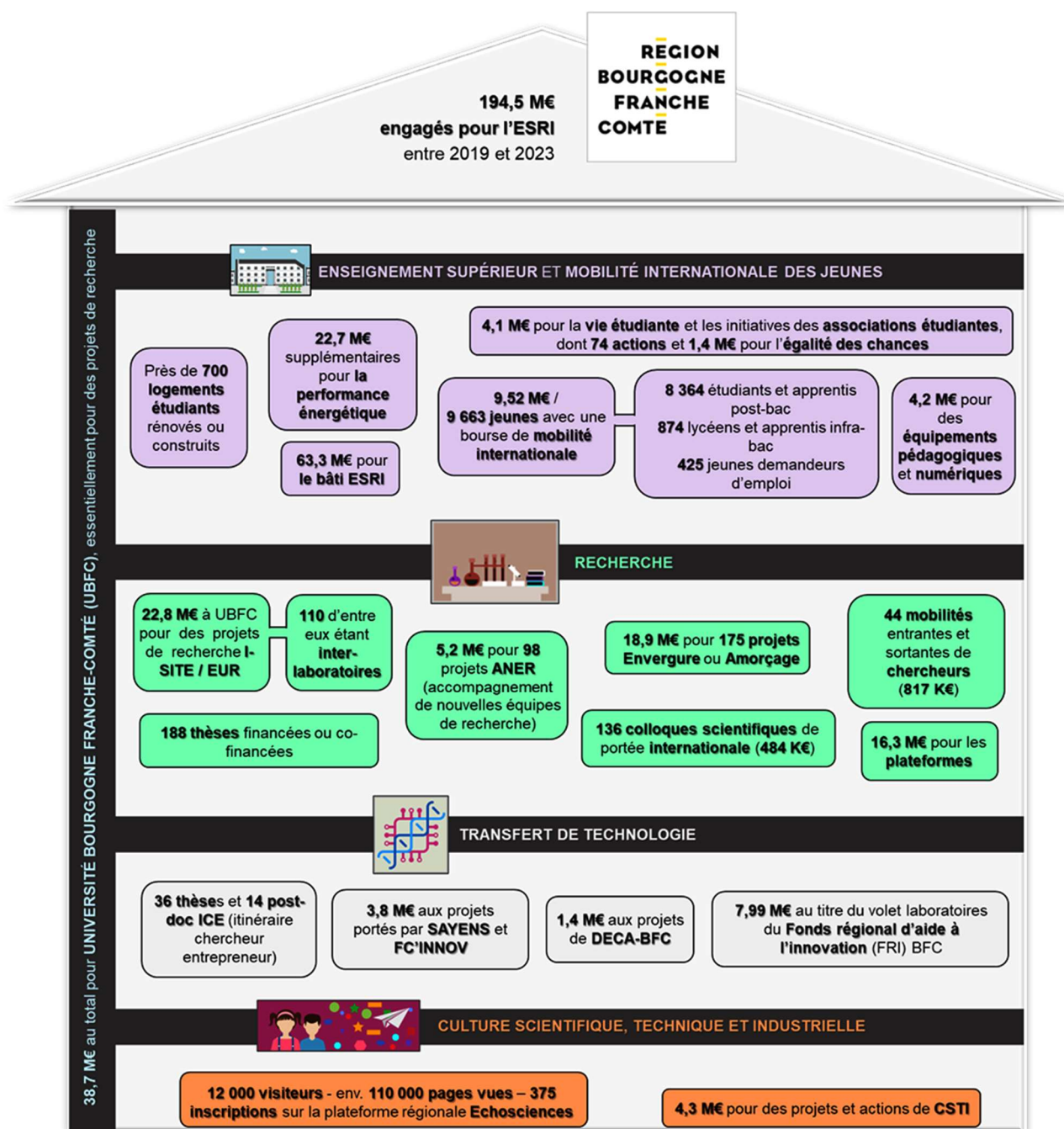
Le CNRS, l'Inrae et l'Inserm sont, en termes d'effectifs de personnels dédiés à la recherche, les trois plus importants organismes nationaux de recherche implantés en Bourgogne-Franche-Comté.



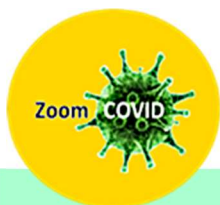
La science pour la santé
From science to health

LE POIDS DE LA POLITIQUE REGIONALE D'ESRI

Une étude du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) fait apparaître que **la Bourgogne-Franche-Comté se situe dans les 3 premières régions de France pour le financement de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante par les collectivités, majoritairement la Région, avec 396 euros octroyés annuellement en moyenne par étudiant entre 2020 et 2023**¹⁰. Du côté de la recherche et du transfert de technologie, 11 euros ont été investis annuellement en moyenne par habitant sur cette même période, ce qui correspond à 30,8 millions d'euros pour les 2,8 millions d'habitants de notre région. Le schéma ci-dessous donne un aperçu de l'investissement volontaire de la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le champ de l'ESRI entre 2019 et 2023, en déclinaison du précédent SRESRI.



La Région a par ailleurs été très présente entre 2020 et 2022 pour aider les étudiants et les chercheurs à **faire face à la crise sanitaire et à ses conséquences**, en mobilisant des financements supplémentaires :



- 22,70 M€ ont été alloués au bâti universitaire avec un focus sur la rénovation énergétique dans le cadre du Plan d'Accélération de l'Investissement Régional (PAIR) (2020-2022)
- 0,27 M€ ont été octroyés au CROUS BFC dans le cadre d'un fonds d'urgence de soutien aux étudiants
- 398 jeunes ayant dû interrompre leur mobilité internationale ont conservé l'acompte de 80% versé
- 1 087 étudiants ayant perdu leur emploi ont reçu 800 € durant le 1^{er} semestre 2021, soit 869 600 € versés
- 44 thèses ont été prolongées pour 324 487 €
- 33 projets de recherche ont fait l'objet d'un avenant de prolongation



LE PAYSAGE REGIONAL DE L'ESRI



HISTORIQUE

Université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC) a été créée en 2015 par sept établissements fondateurs :



L'organisation mise en place au périmètre Bourgogne-Franche-Comté et le financement de plusieurs projets très structurants, auquel la Région a fortement participé, ont débouché sur des avancées significatives. On peut tout particulièrement citer le **projet I-SITE** (Initiative Science Innovation Territoire Economie) BFC du PIA. Mis en œuvre de 2016 à 2021, il ambitionnait de créer un environnement international stimulant pour attirer des étudiants, enseignants-chercheurs et chercheurs talentueux du monde entier dans trois domaines d'excellence :



1

Matériaux avancés
Ondes
Systèmes intelligents



2

Territoires
Environnement
Aliments



3

Soins
individualisés
& intégrés

Lorsque le précédent SRESRI a été adopté par la Région fin 2019, la politique de site à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté était portée par Université Bourgogne-Franche-Comté. La Région a largement accompagné UBFC dans sa mission de structuration, attractivité et rayonnement.

Même si l'I-SITE n'a pas été renouvelé en 2021, l'effet structurant, fédérateur et transformant des avancées organisationnelles au périmètre de la région a été salué lors de l'évaluation, incitant UBFC et ses membres à poursuivre les efforts engagés sous un autre format, soit le projet « UBFC Integrate », largement soutenu par la Région. Son objectif est de créer un environnement hautement compétitif et à la pointe de la technologie, destiné aux étudiants de doctorat et de master venant du monde entier. Le projet s'organise en trois Ecoles universitaires de recherche (EUR) ou « Graduate Schools » (GS), une pour chacun des trois domaines d'excellence de la Bourgogne-Franche-Comté :



Axe 1 « Matériaux avancés,
ondes et systèmes intelligents »



Axe 2 « Territoires –
Environnement – Aliment »

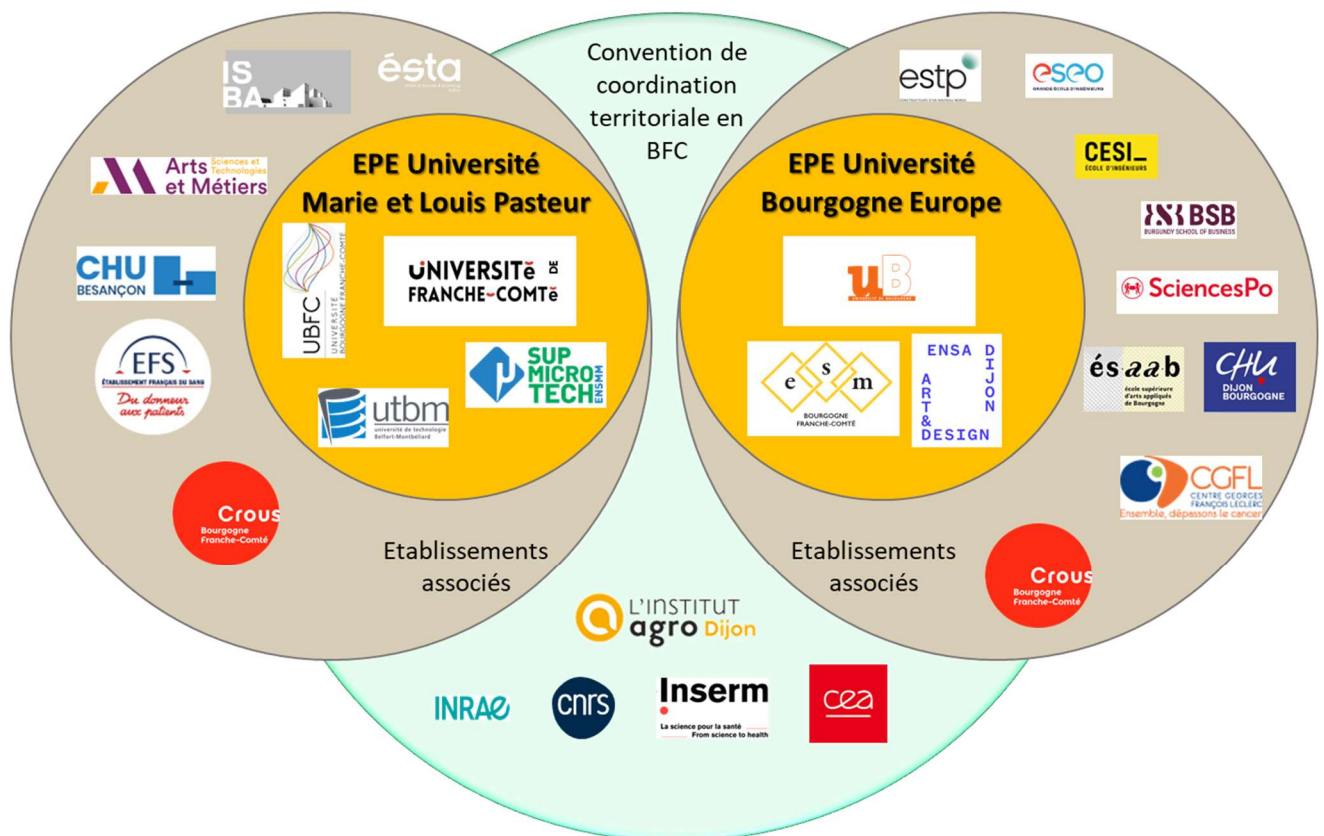


Axe 3 « Soins individualisés et
intégrés »

Ces trois EUR regroupent aujourd'hui 1 900 étudiants en Master et Doctorat, 40 programmes de Master (dont 26 en anglais), 26 unités de recherche et 5 écoles doctorales. Elles ont été initiées dans la poursuite de l'I-SITE : EIPHI (qui intègre le labex¹¹ ACTION) en 2018 pour une durée de 10 ans, TRANSBIO et INTHERAPI (qui intègre le labex LiPSTIC¹²) en 2020 pour une durée de 5 ans. Elles constituent aujourd'hui un socle incontournable de structuration de l'ESRI en région, de son attractivité et de son rayonnement vis-à-vis de l'extérieur. Les projets de recherche-formation issus de cette dynamique sont soutenus par la Région avec pour but de poursuivre et consolider son action au périmètre BFC et d'encourager la recherche interdisciplinaire avec et pour la formation.

LE PAYSAGE ESRI DANS LE CADRE DU NOUVEAU SRESRI

A compter du 1er janvier 2025, deux établissements publics expérimentaux (EPE) vont succéder à UBFC et à l'UFC d'une part et à l'uB d'autre part. C'est en mai 2020 que le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) a donné la possibilité d'expérimenter de nouvelles formes de regroupement, rapprochement ou fusion entre établissements universitaires. Deux nouveaux regroupements d'établissements qui sont nommés **Université Marie et Louis Pasteur** (UMLP) et **Université Bourgogne Europe** vont ainsi se former avec les membres suivants :



Les deux EPE développeront une stratégie en propre, tout en étant associés au travers d'axes et projets communs actés dans une **convention de coopération territoriale** (cf. précisions en annexe 1).

5 - UNE POLITIQUE AMBITIEUSE AU SERVICE DES USAGERS

- 4 AMBITIONS STRATÉGIQUES TRANSVERSALES
- UNE PROXIMITÉ ACCRUE AVEC LES USAGERS
- L'ESRI AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES RÉGIONALES
- LES INDICATEURS CLÉS DE RÉUSSITE DU SRESRI



■ 4 AMBITIONS STRATÉGIQUES TRANSVERSALES

La Région Bourgogne-Franche-Comté joue un rôle moteur dans le développement de l'ESRI en région, son attractivité, son rayonnement et sa compétitivité, en impulsant une stratégie ambitieuse en propre, en association avec les acteurs. L'impact escompté est multiple :

- Réussir ses études dans un environnement encourageant l'entraide, le bien-être et le bien-vivre
- Donner envie à des talents, qu'ils soient étudiants, enseignants-chercheurs ou chercheurs, de rester ou de s'installer durablement en Bourgogne-Franche-Comté
- Transformer l'innovation en une application économique ou sociétale au profit du territoire BFC

L'intention de la Région est également de prendre le risque de soutenir de nouvelles idées dans la durée pour les conduire jusqu'à un débouché ayant un impact pour la société.

Dans le cadre de ce nouveau schéma, la Région souhaite relever le défi d'une plus grande perméabilité dans son intervention, d'une politique susceptible de se décliner en actions et projets en capacité de mobiliser plusieurs leviers de l'action régionale. Cela devrait permettre, à terme, de générer une meilleure fluidité entre la formation, la recherche, le transfert de technologie et la CSTI.

La réflexion menée a débouché sur QUATRE AMBITIONS STRATEGIQUES TRANSVERSALES qui sont les suivantes :



UN ECOSYSTEME ESRI ATTRACTIF

AMBITION 1



Être **attractif**, c'est donner envie aux jeunes bourguignon-franc-comtois de rester pour se former dans le supérieur, puis démarrer leur vie professionnelle. Ou encore permettre aux chercheurs en Bourgogne-Franche-Comté d'accéder à des moyens humains suffisants et des équipements à la pointe de la technologie pour mener une recherche visible à l'échelle nationale, européenne et au-delà.

C'est aussi arriver à attirer sur tous les campus de la région des étudiants et des chercheurs, y compris internationaux, avec un accueil sur lequel la Région souhaite porter une attention accrue.

Il s'agit de faciliter l'accès à une diversité d'outils qui :

- Renforce une qualité de vie, d'études et de travail optimale, dans un environnement qui permette l'épanouissement. La volonté de la Région est d'être présente sur les quatorze campus, en proximité des étudiants, des chercheurs et de leurs besoins
- Encourage le parcours de la formation dans le supérieur avec et pour la recherche (le continuum Licence - Master – Doctorat)
- Propose un environnement de recherche qui permette aux acteurs de rayonner selon les critères internationaux en vigueur
- Transforme un résultat de recherche en une application qui puisse, à terme, être mise sur le marché ou bénéficier à la société

La Région souhaite aussi donner une plus grande visibilité à son implication, en particulier auprès des usagers, afin qu'ils soient en capacité de faire connaître, d'apprécier et de mesurer la participation de la Région en matière d'ESRI.



LA NECESSITE DU COLLECTIF

Le collectif ESRI en Bourgogne-Franche-Comté préexistait à la création d'UBFC et à la fusion des anciennes Régions. Il a été promu et amplifié par le projet I-SITE, mais aussi à travers l'obtention de nombreux autres projets structurants du PIA au périmètre Bourgogne-Franche-Comté : EUR EIPHI, SFRI « UBFC Integrate », HARMi, LIPSTIC, RITM-BFC, ... Tous ces projets s'inscrivent dans les trois domaines d'excellence scientifique et la coopération de nombreux laboratoires avec un lien fort entre la recherche et la formation, ainsi que l'innovation par la recherche. Ce ne sont pas moins de 75% des laboratoires de Bourgogne-Franche-Comté qui sont aujourd'hui en étroite collaboration les uns avec les autres.

Les efforts réalisés collectivement depuis de nombreuses années à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté dans le champ de l'ESRI ne s'adressent pas seulement aux chercheurs, mais également aux étudiants, voire à la population dans son ensemble. **C'est en agissant collectivement que des réponses pourront être trouvées en lien avec les grands défis qui nous font face**, parmi lesquels l'augmentation de la précarité étudiante, l'urgence climatique ou encore les transformations au sein de nos entreprises et institutions.

Les deux établissements publics expérimentaux qui vont être créés à compter du 1^{er} janvier 2025, Université Marie et Louis Pasteur (UMLP) et Université Bourgogne Europe, se sont accordés, à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté, sur le portage de projets et axes stratégiques communs. Ils seront actés dans une **convention de coopération territoriale qui constitue un point d'entrée majeur pour la Région.**

Les territoires, en tant qu'acteurs proches des usagers, sont eux aussi concernés. L'enjeu consiste à :

- Connecter les sites universitaires à la ville, aux habitants et aux acteurs socio-économiques
- Être attentif aux conditions de vie des étudiants, ainsi qu'à l'accueil de ceux d'entre eux qui viennent d'autres territoires, régions ou pays

Ainsi, la Région entend répondre à cette ambition en **exerçant un rôle plus marquant en matière d'animation à l'échelle de la BFC** par un dialogue renforcé avec ses partenaires, démarche qui a vocation à faciliter la mise en œuvre du schéma et la visibilité de l'action régionale auprès des usagers.

UNE INTERVENTION REGIONALE AU PLUS PRES DES TERRITOIRES

AMBITION 3

La promotion d'une démarche collective au périmètre BFC est complémentaire avec la nécessité d'accorder une place aux besoins et aux spécificités locales. Les collectivités accueillant un campus investissent de manière volontariste pour développer les campus et les rendre plus attractifs. Quelques-unes d'entre elles ont adopté un schéma local d'ESRI, en associant les acteurs locaux et la Région. Ainsi, en interconnexion avec l'ambition 2, le SRESRI représente l'opportunité pour la Région de poursuivre l'exercice de son chef de filât en renforçant **une animation qui allie à la fois une démarche collective et une écoute vis-à-vis des territoires**, là aussi dans le respect des compétences et des stratégies respectives.

Parmi les champs d'intervention régionaux liés à l'ESRI, c'est dans le domaine de **la vie étudiante** que les collectivités investissent majoritairement.

Les campus offrent une palette diversifiée de services aux étudiantes et aux étudiants. Des préoccupations propres à chaque campus ont été révélées par le Schéma territorial de la vie étudiante (STVE), avec pour rappel 86 000 étudiantes et étudiants qui étudient et vivent sur l'ensemble du territoire de la Bourgogne-Franche-Comté.

Ainsi, dans le cadre du SRESRI, **la Région poursuit sa démarche de contribution à ce que chacune et chacun se sentent bien pendant ses études.**

Cette ambition consiste pour la Région, **en s'appuyant sur et en complémentarité du STVE**, à soutenir l'environnement des études et la vie étudiante, pour qu'ils soient le plus propice possible à l'épanouissement et à la réussite de tous les étudiants. Le but à terme est que l'insertion dans le monde du travail et dans la société se fasse au mieux.

Elle vise aussi à une plus grande accessibilité pour les porteurs de projets aux différents types de financements régionaux et à leur coordination.

Enfin, au titre de sa compétence en matière de formations sanitaires et sociales (FSS), au regard du Schéma régional des FSS, le SRESRI représente une opportunité de **tisser une passerelle avec les étudiantes et étudiants se formant, en Bourgogne-Franche-Comté, aux métiers paramédicaux et du travail social sur les aspects de la vie étudiante.** Le constat est fait d'une inégalité d'accès aux services, en particulier pour celles et ceux étudiant au sein d'établissements éloignés des campus, **situation aussi rencontrée par ceux étudiant au sein des lycées (CPGE, BTS).**

FACE AUX GRANDES TRANSITIONS, UNE CONTRIBUTION A UNE SOCIETE PLUS JUSTE

Cette ambition concerne la manière qu'a le SRESRI de :

- Participer à l'apport de réponses aux grandes problématiques de la société et de contribuer à ce qu'elle soit plus résiliente face aux transitions
- Inciter le citoyen à plus de curiosité et une meilleure compréhension des enjeux de la science et de son apport
- Favoriser une plus grande démocratisation de l'enseignement supérieur et un accès aux droits fondamentaux pour tous les étudiants

Il s'agit d'établir d'une manière plus lisible et conséquente un lien avec certaines **politiques régionales transversales**, notamment dans les domaines :

- Du développement durable, dont la transition énergétique et écologique, la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité
- De la prévention en matière de santé et la proximité des soins
- De l'égalité femme-homme, de la lutte contre les discriminations et la précarité
- De la transition numérique
- Du développement économique et de l'emploi

Face à la profusion des phénomènes de désinformation, il s'avère également essentiel d'intervenir pour que chacun, dès le plus jeune âge, puisse accéder aux savoirs et **aiguiser sa curiosité vis-à-vis du monde qui l'entoure, de même que développer un esprit à la fois critique et d'analyse.**

Le but est d'une part d'une **plus grande proximité entre le citoyen et le chercheur** et avec une science plus participative. La Région souhaite encourager une mobilisation citoyenne, pour un **investissement plus inclusif** et une participation accrue à l'effort réalisé pour agir face aux transformations complexes auxquelles la société dans son ensemble est confrontée.

La volonté est aussi de **permettre à des chercheurs et des doctorants de plus aller sur les lieux de vie et de loisirs des publics, en particulier jeunes**, y compris dans des endroits reculés.

D'autre part, elle entend contribuer à **une plus grande démocratisation de l'enseignement supérieur**, dans une logique d'égalité des chances. Tout jeune ayant réussi son bac, quel que soit son lieu d'habitation et son environnement matériel, doit ainsi pouvoir bénéficier d'une dynamique d'orientation, afin de poursuivre ses études dans le supérieur s'il le souhaite.

Enfin, cette ambition consiste également à **lutter contre la précarité croissante des étudiants**, en contribuant à renforcer les services qui leur sont dédiés (accès à la santé, dont la santé mentale, alimentation, hébergement, mobilité ...).

UNE PROXIMITÉ ACCRUE AVEC LES USAGERS

Le nouveau SRESRI s'est appuyé sur une large concertation avec les partenaires de la Région, premiers bénéficiaires de la politique ESRI. Au-delà des acteurs de l'ESRI, **la volonté de la Région est qu'il s'adresse aussi aux usagers que sont les étudiants, les chercheurs et les citoyens.** La motivation est :

- D'aboutir à une plus grande prise en compte de la voix de ces usagers, en vue d'aider la Région à mener une stratégie la plus équitable et large possible, et qui rayonne sur tous les campus
- De déployer une politique publique efficiente au plus près du besoin des personnes ciblées

Je suis une étudiante / un étudiant



Je suis une chercheuse / un chercheur

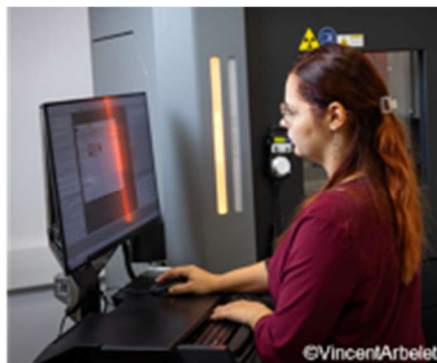


Je suis une citoyenne / un citoyen



Le souhait de la Région est de proposer une intervention pensée et mise en œuvre en réponse à des besoins et préoccupations des étudiants, des enseignants-chercheurs et des chercheurs (réunis sous le vocable de chercheur ci-après), mais aussi des citoyens vis-à-vis de la science. Elle s'est appuyée sur un certain nombre de **CONSTATS** pour chacun des trois types d'usagers, à partir desquels huit familles de **BESOINS** ont été identifiées. La manière dont la Région entend y répondre concrètement se décline en 29 **MESURES** opérationnelles reliées aux quatre ambitions du SRESRI. Un code couleur fait figurer à côté de chacune d'entre elles la ou les ambition(s) visées :

- 1** Un écosystème ESRI attractif
- 2** La nécessité du collectif
- 3** Une intervention régionale au plus près des territoires
- 4** Face aux grandes transitions, une contribution à une société plus juste



JE SUIS ÉTUDIANTE JE SUIS ETUDIANT



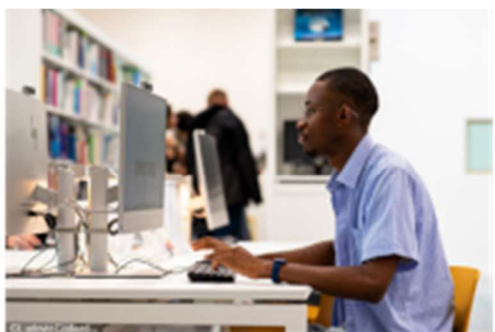
LES CONSTATS

La Région soutient des programmes ambitieux de construction, rénovation et extension du bâti universitaire pour rendre attractive l'offre de formations dans la région. Ainsi, l'engagement régional important dans le CPER 2021-2027 est souligné. Malgré les hausses de coûts auxquels doivent faire face les maîtres d'ouvrage, la collectivité régionale reste au côté des partenaires pour trouver les moyens d'aboutir à des réalisations.

Par ailleurs, UBFC et le CROUS BFC ont élaboré entre 2022 et 2024 le Schéma territorial de la vie étudiante (STVE), avec le soutien régional. La Région s'articule parfaitement avec ce Schéma, en finançant des actions favorisant la vie étudiante à l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur qui en ont la charge : établissements, CROUS ou encore les associations étudiantes. Elle s'inscrit pleinement dans cette volonté de renforcer l'expérience étudiante tout au long du parcours de formation, depuis l'identification de son lieu d'étude jusqu'à l'insertion professionnelle.

Le bilan du précédent SRESRI, la consultation des partenaires régionaux et les évolutions démographiques à venir ont abouti à retenir quatre leviers pour l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté :

- Une animation et un effet d'entraînement à l'échelle de la région à amplifier avec les campus, à conjuguer avec une nécessité de mieux prendre en compte les besoins spécifiques des étudiants et des territoires, ce qui implique également une meilleure complémentarité pour gagner en clarté au vu de la multiplicité des acteurs et sources de financements ;
- Une articulation entre le SRESRI et les schémas locaux d'enseignement supérieur à consolider
- La nécessité de mieux prendre en compte les contraintes des étudiantes et étudiants porteurs d'initiatives au sein des associations étudiantes et de mieux les articuler avec les priorités régionales, en particulier sur la dimension inclusive et de lutte contre les discriminations ;
- Une amélioration de l'accès à l'information pour les étudiants, en collaboration avec les parties prenantes du STVE, ainsi qu'une capacité renforcée à mieux prendre en compte la voix des étudiants. Une attention particulière sera apportée à ceux éloignés des campus pour leur permettre d'accéder aux services facilitant la vie étudiante.





JE SUIS ÉTUDIANTE JE SUIS ETUDIANT

Profiter de conditions d'études stimulantes

Accéder facilement à des lieux et des équipements d'étude de qualité

Vivre une expérience à l'international

Profiter d'un accompagnement individuel

Concilier emploi et études

Préparer mon insertion

Je suis étudiant,
j'ai besoin de...

Bénéficier d'un cadre de vie épanouissant, inclusif et solidaire

Me loger décentement

Me déplacer facilement jusqu'à
mon lieu d'étude et entre mes
lieux d'étude

Me restaurer convenablement

Être accompagné dans mon
accès à la santé (physique,
mentale)

Accéder à une vie de campus dynamique et favorable à l'engagement citoyen

Être bien accueilli et intégré

Être bien informé

M'engager dans la vie de campus et
voir cet engagement valorisé

Profiter de loisirs (sport, culture, ...)



JE SUIS ÉTUDIANTE JE SUIS ETUDIANT

J'AI BESOIN DE ...

PROFITER DE CONDITIONS D'ÉTUDE STIMULANTES

Mesure 1 - Améliorer les conditions matérielles du cadre d'études

- Soutenir des opérations de construction ou réhabilitation des bâtiments consacrés à la formation et à la recherche, par le biais notamment des financements CPER¹³ ou des contrats de territoire, et veiller à une comitologie efficace permettant de mieux suivre les opérations
- Veiller au respect des exigences en matière de performances énergétiques et de confort de travail aussi bien thermique qu'acoustique du bâti universitaire
- Adapter les locaux destinés à l'ESRI et à son environnement aux nouvelles pédagogies et aux nouveaux usages

1

2

3

4

Mesure 2 - Encourager la mobilité internationale

- Octroyer une aide financière sur critères sociaux pour réaliser une expérience à l'international, à destination des étudiants comme des jeunes en niveau infra-bac, que la mobilité soit obligatoire ou non dans le parcours de formation, pour donner des atouts pour le développement personnel et pour l'entrée sur le marché du travail
- Participer à l'attractivité des formations en BFC et accompagner la montée en compétence du réseau des correspondants au sein des établissements
- Amplifier le travail de réseautage et d'animation pour valoriser cette expérience, en lien aussi avec les acteurs et les associations du territoire telles Erasmus Student Network (ESN)

1

2

3

4

Mesure 3 - Favoriser l'insertion professionnelle et les pédagogies innovantes qui la facilitent

- Poursuivre la mise en œuvre des actions innovantes d'appui spécifique, comme un programme de mobilité internationale hors cursus pour mieux répondre aux nouvelles pratiques de professionnalisation (année de césure, réorientation, première expérience post diplôme etc.) et favoriser des services innovants de pédagogies nouvelles
- Renforcer l'utilisation des outils numériques d'information, mis en œuvre par ou avec le concours de la Région, sur les parcours professionnels, les métiers et les formations qui y conduisent, les stages, ou encore les débouchés des diplômés

1

3

4

Mesure 4 – Accéder à des formations de qualité qui rapprochent la recherche de la formation, ainsi qu'à l'entrepreneuriat

- Encourager le développement et l'implantation de nouvelles offres de formation pour renforcer le vivier de compétences des domaines régionaux prioritaires, comme par exemple l'École de l'Hydrogène (EH2)
- Appuyer le continuum formation (master / doctorat) – recherche des trois Ecoles Universitaires de Recherche (EUR) EIPHI, TRANSBIO et INTHERAPI
- Sensibiliser les étudiantes à l'entrepreneuriat

1

2



JE SUIS ÉTUDIANTE JE SUIS ETUDIANT

J'AI BESOIN DE ...

BÉNÉFICIER D'UN CADRE DE VIE ÉPANOUISSANT, INCLUSIF ET SOLIDAIRE

Mesure 5 - Financer des espaces de vie de qualité

- Soutenir les démarches d'amélioration des espaces de vie commune (restaurants, bibliothèques, espaces de travail, espaces verts, résidences étudiantes), en s'adossant au CPER et aux contrats de territoire
- Encourager les mutualisations et la prise en compte des nouveaux usages et des enjeux de transition sociétale et écologique

1
2
3
4

1 Mesure 6 – Contribuer à lutter contre les discriminations

- 2 ▪ Accompagner des actions de prévention et sensibilisation en faveur de la lutte contre toutes les discriminations (sociale, sexuelle, raciale, handicap) et de l'égalité femmes-hommes, notamment contre les violences sexistes et sexuelles
- 3
- 4 ▪ Participer au déploiement de la politique régionale en matière d'égalité femmes-hommes et s'inscrire dans les démarches portées par les partenaires (rectorat, CROUS, établissements, etc.)

Mesure 7 – Lutter contre la précarité étudiante et permettre l'accès aux droits fondamentaux pour tous les étudiants

- Renforcer les services dédiés à l'accès pour tous à la santé (dont la santé mentale), à une alimentation saine, à un hébergement et à des facilités de transports (via la tarification Jeunes TER par exemple).
- Veiller à la mise en œuvre d'actions coordonnées avec tous les acteurs impliqués : CROUS, rectorat, établissements, collectivités et associations étudiantes

1
2
3
4

1 Mesure 8 - Donner les mêmes chances aux étudiants éloignés des grands pôles universitaires

- 3 ▪ Tenir un rôle de facilitateur pour que l'ensemble des étudiants post-bacs, qu'ils étudient au sein d'une université, d'un lycée ou d'un IFSI (institut de formation en soins infirmiers) puissent bénéficier d'une vie étudiante adaptée à leurs besoins
- 4 ▪ Développer pour les étudiants éloignés des campus l'accès aux services et actions conduites par les établissements universitaires, le CROUS BFC et les associations étudiantes, et en lien avec les collectivités



JE SUIS ÉTUDIANTE JE SUIS ETUDIANT

J'AI BESOIN DE ...

ACCÉDER A UNE VIE DE CAMPUS DYNAMIQUE ET FAVORABLE A L'ENGAGEMENT CITOYEN

Mesure 9 - Accompagner et animer l'accès à l'information et l'intégration des étudiants dans le milieu universitaire

- Soutenir les actions favorisant la simplification de l'accès à l'information, l'intégration, et la mise en place d'outils d'information (y compris les outils régionaux) et des campagnes de sensibilisation
- Encourager, au niveau régional comme local, les mises en relation entre pairs et le partage de connaissances sur les dynamiques des campus et l'expérience de vie étudiante

1

2

Mesure 10 - Soutenir les actions qui contribuent à dynamiser la vie de campus et l'engagement sociétal

- Soutenir activement des actions nouvelles portées par les associations étudiantes sur l'ensemble du territoire régional et propres à chaque campus
- Privilégier les thématiques telles que les transitions (environnementale, en santé, numérique, sociétale, ...), l'inclusion et le développement durable
- Veiller à une meilleure connaissance de l'intervention régionale de la part des acteurs de terrain, ainsi qu'entre eux, pour une montée en compétences accrue des jeunes engagés au sein des associations ou des instances des établissements

2

3

4

Mesure 11 - Permettre la participation des étudiants aux temps de concertation régionaux

- Valoriser l'engagement des étudiants et leur dialogue avec les institutions représentatives à l'échelle régionale et territoriale pour les associer à l'émergence de nouveaux projets et à long terme encourager l'engagement citoyen

1

2

4

1

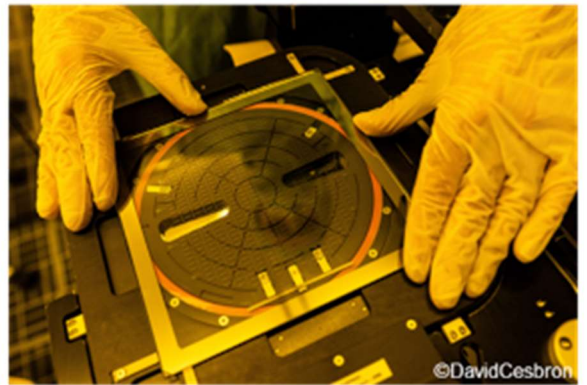
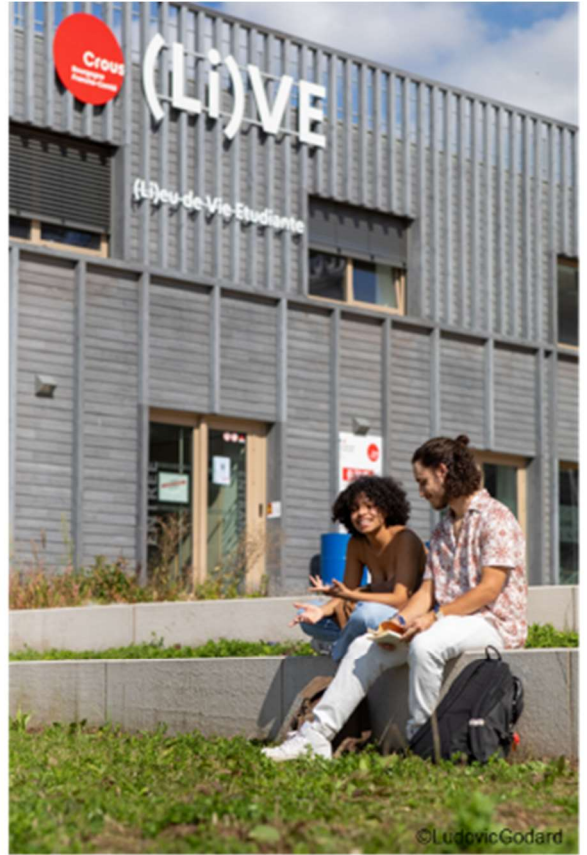
2

3

4

Mesure 12 - Donner accès et contribuer au développement de l'offre sportive et culturelle

- Soutenir une offre culturelle et sportive variée et s'adressant au public jeune
- Travailler à l'accessibilité des dispositifs régionaux ouverts aux étudiants (carte Avantage Jeunes par exemple)





JE SUIS CHERCHEUSE JE SUIS CHERCHEUR

LES CONSTATS

Malgré les turbulences qu'a connu le site Bourgogne-Franche-Comté depuis plusieurs années avec une structuration de l'ESRI Bourgogne-Franche-Comté qui n'a pas cessé d'évoluer, la Région a conduit, sans discontinuer, une politique de soutien à la recherche et à l'innovation ambitieuse et volontariste, consciente que la qualité de la recherche d'un territoire est un facteur d'attractivité essentiel à son développement.

La Région a souhaité contribuer à la politique nationale qui a conduit les établissements d'ESR français à un regroupement, pour que la France puisse se prévaloir d'établissements de taille suffisante pour peser dans l'échiquier mondial de la recherche et de l'innovation. Elle s'est donc associée de manière volontariste à la politique de site proposée par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche notamment au travers d'ISITE-BFC. C'est cette union et l'excellence des chercheuses et des chercheurs de BFC qui ont permis l'obtention de nombreux PIA, avec un taux de succès très conséquent par rapport aux forces en présence sur le territoire. Ces projets font intervenir un continuum de formation / recherche / innovation associé à une interdisciplinarité notable qui font la spécificité différenciante de notre région.

L'intervention de la Région se concentre majoritairement sur le périmètre régional, en s'appuyant sur une dynamique collective qui a porté ses fruits. Les Graduate Schools (GS) ou Ecoles Universitaires de recherche (EUR) EIPHI, TRANSBIO et INTHERAPI et les PIA qui leur sont associés (HARMI, LABEX Lipstic, SFRI INTEGRATE, RITMBFC) sont devenues le cœur opérationnel de la mise en œuvre de la politique régionale et reconnues comme un élément très structurant du site par l'Etat. Elles intègrent la quasi-totalité des laboratoires de la région dans chacun des trois périmètres scientifiques : matériaux, ondes et systèmes intelligents – territoire, environnement et aliments - soins individualisés et intégrés. Leur rôle d'animation de terrain est primordial et permet l'émergence de projets interdisciplinaires et innovants. En faisant travailler et interagir grâce à ses financements l'ensemble des chercheurs de Bourgogne-Franche-Comté dans un continuum formation-recherche-innovation, la Région a permis de faire preuve d'une certaine résilience et de maintenir les liens scientifiques et techniques qui existent durablement sur le terrain.

La consultation externe réalisée dans le cadre de ce schéma a relevé le souhait d'une meilleure coordination entre la stratégie de la Région et celles des établissements, avec une interdisciplinarité qui pourrait s'appliquer au-delà des trois EUR susmentionnées, particulièrement pour les sciences humaines et sociales (SHS). Le projet de création d'une EUR dédiée au périmètre BFC n'ayant pas abouti, une structuration de ce domaine est à organiser autrement. La Région pourra ainsi s'associer à un projet commun proposé par les établissements pour mettre en œuvre ses financements en complémentarité des trois domaines scientifiques ci-dessus.

Un travail avec les campus sur les territoires et les collectivités locales pourrait aussi avoir lieu pour améliorer l'accueil des chercheurs souhaitant venir en BFC, permettant l'intégration de nouveaux chercheurs et des étudiants en master et en doctorat. En complémentarité d'un accompagnement à leur installation professionnelle, une aide pourra être proposée concernant l'emploi du conjoint, les procédures administratives, le logement..., à la fois pour les inciter à venir mais aussi s'installer durablement dans notre région.

Bénéficiant d'une culture industrielle et économique très marquée, la politique régionale impulse très fortement des démarches collectives pour structurer certains secteurs en émergence pour lesquelles la Bourgogne-Franche-Comté est attractive, reconnue et compétitive.

Associés aux PIA « Territoire d'innovation » ou à la stratégie d'accélération France 2030, des succès notables sont à saluer dans le domaine de l'hydrogène, des biothérapies ou de l'alimentation durable. L'excellence de la recherche, sa capacité à développer des interactions interdisciplinaires innovantes en lien avec notre tissu économique sont des atouts précieux à faire perdurer.

Pour faire émerger des projets, la détection de travaux de recherche à haut potentiel d'innovation a fait l'objet d'une dynamique active impulsée par la Région. L'accompagnement des projets qui en sont issus est renforcé grâce à la synergie des acteurs et des financements au sein d'un comité technique dédié piloté par la Région. Cependant, un travail important reste à faire pour sensibiliser une part croissante des chercheurs, doctorants et post doctorants aux partenariats avec le monde économique, à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises innovantes. La Région souhaite encore renforcer l'interaction avec les partenaires de l'innovation, notamment en s'appuyant sur le PUI.

Accueillir et faire émerger de nouveaux talents

Recevoir un appui pour accueillir des étudiants en masters et en doctorat dans mon laboratoire

Aider les étudiants dans mon laboratoire pour leur orientation une fois leur diplôme obtenu

Recevoir un appui pour accueillir des chercheurs de haut niveau d'hors BFC et les accompagner dans leur installation

Bénéficier d'un appui dans le financement de ma thèse / mes projets de recherche

Travailler dans des conditions optimales (équipements, soutien technique et administratif...)

Je suis chercheur,
j'ai besoin de...

Innover par la recherche

Être accompagné dans la valorisation de ma recherche (soutien administratif/juridique, mise en relation, accès aux dispositifs...)

Me former aux métiers de l'innovation et à la création d'entreprise

Faciliter ma mise en relation avec un industriel ou une institution

Travailler en collectif

Travailler sur des projets structurants

Travailler sur des projets interdisciplinaires

Ouvrir ma recherche à d'autres équipes et territoires

Mutualiser l'utilisation des équipements



JE SUIS CHERCHEUSE JE SUIS CHERCHEUR

J'AI BESOIN DE ...

ACCUEILLIR ET FAIRE EMERGER DE NOUVEAUX TALENTS

Mesure 13 - Rapprocher formation et recherche

- Miser sur le capital humain en soutenant des stages de master et des thèses en collaboration avec les écoles doctorales
- Favoriser les projets de recherche ayant un lien effectif formation – recherche, notamment la connexion des projets de recherche avec la formation Master-Doctorat dispensée en BFC
- S'appuyer et/ou cofinancer les Programmes d'Investissements d'Avenir structurants en cours et à venir qui ont un effet transformant en matière de formation-recherche pour le site BFC : EUR EIPHI, SFRI Integrate (TRANSBIO – INTHERAPI), HARM1¹⁴, Lipstic et valoriser ces formations

1

2

4

Mesure 14 - Faciliter l'attractivité régionale des chercheurs dans les laboratoires de recherche

- Favoriser et accompagner l'installation professionnelle de chercheurs de haut niveau en Bourgogne-Franche-Comté participant à l'attractivité du territoire en bonne cohérence avec les besoins de recrutement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche
- Améliorer l'accueil des chercheurs souhaitant venir en BFC et faciliter leur intégration, en lien avec les collectivités locales
- En complémentarité d'une aide à leur installation professionnelle, contribuer à lever certains obstacles (procédures administratives, logement, emploi du conjoint...), à la fois pour les inciter à venir mais aussi s'installer durablement dans notre région, en s'appuyant sur l'offre de services mise en œuvre dans le cadre de la stratégie régionale d'attractivité résidentielle
- Rendre plus visibles nos atouts régionaux et les mesures incitatives de la Région en faveur de l'attractivité des chercheurs

1

3



JE SUIS CHERCHEUSE JE SUIS CHERCHEUR

J'AI BESOIN DE ...

TRAVAILLER EN COLLECTIF

Mesure 15 - Favoriser les collaborations entre les chercheurs

- Mettre en place des dispositifs permettant aux chercheurs de travailler ensemble par grande thématique scientifique : 1) matériaux, ondes et systèmes intelligents, 2) territoire, environnement et aliments, 3) soins individualisés et intégrés, et 4) sciences humaines et sociales (SHS)
- Renforcer les actions d'animation avec la communauté des chercheurs à l'échelle du territoire BFC
- Permettre des réflexions pluriannuelles entre les équipes de recherche en passant par des modalités de financement sécurisées sur le long terme plutôt que des appels à projets annuels

1

2

Mesure 16 - Favoriser l'interdisciplinarité dans la recherche

- Développer une interdisciplinarité au sein de et entre les quatre grandes thématiques scientifiques exposées dans la mesure 15
- Soutenir des projets ambitieux à vocation interdisciplinaire permettant de structurer durablement la recherche en Bourgogne-Franche-Comté et de tendre vers plus d'excellence
- Mettre en place des synergies avec un impact sur le développement d'une communauté, d'une filière ou d'un territoire, et rassemblant des acteurs d'horizons différents
- Accompagner les projets ayant une dimension transformante à l'échelle du site BFC, notamment les PIA BFC

1

2

4

Mesure 17 - Renforcer le rôle des Sciences humaines et sociales (SHS)

- Permettre aux SHS d'avoir une place accrue dans la politique ESR régionale, en proposant des modalités de financement qui soient similaires à celles des EUR EIPHI, TRANSBIO et INTHERAPI, c'est-à-dire privilégiant une procédure adaptée plutôt qu'une logique d'appel à projets

1

2

4

Mesure 18 - Inciter à la mutualisation d'équipements structurants pour la BFC

- Favoriser le soutien d'équipements scientifiques majeurs et de haut niveau permettant leur utilisation dans la formation, la recherche et ouverts aux industriels
- Favoriser la mutualisation de ces équipements et la qualité de leurs prestations par une bonne collaboration avec le COS plateformes
- Apporter un regard particulier aux équipements portés par les SHS, les nouvelles mutualisations de plateformes ainsi que des équipements uniques et différenciants à l'échelle nationale ou internationale

1

2

JE SUIS CHERCHEUSE JE SUIS CHERCHEUR



INNOVER PAR LA RECHERCHE

J'AI BESOIN DE ...

Mesure 19 - Favoriser l'amorçage de nouvelles idées et collaborations

- 1 Contribuer à lever des verrous scientifiques ou technologiques, mais aussi à permettre à un chercheur d'explorer un sujet scientifique s'écartant des axes de travail habituels ou en rupture avec la science telle qu'établie, ou comportant une prise de risque réelle notamment en lien avec des contraintes industrielles ou économiques
- 2
- 4 Favoriser les réflexions sur les processus d'interdisciplinarité et d'innovation, et en intégrant dans cette réflexion les Sciences Humaines et Sociales
- S'appuyer sur l'idée d'un lien continu allant de la recherche fondamentale jusqu'à une solution innovante pour des grands enjeux de société

Mesure 20 - Permettre aux chercheurs de s'orienter vers le milieu économique et de répondre à des problématiques d'entreprises

- 1 Identifier et professionnaliser en amont les doctorants/post-doctorants ayant une volonté de s'inscrire dans un parcours professionnel tourné vers le développement économique, en passant par le financement d'un parcours intégrant une double compétence recherche et entrepreneuriat/management
- 2
- 3 Identifier et développer les projets de recherche susceptibles de s'inscrire dans un parcours d'entrepreneuriat à haute valeur technologique ou de s'intégrer dans une start-up ou une entreprise régionale désireuse de s'ouvrir à un nouveau marché ou à une nouvelle activité innovante
- 4 Inciter des chercheurs à la valorisation de leur recherche ou à la création d'entreprise en lien ou à l'issue de leurs travaux de recherche, notamment le développement des activités s'inscrivant dans la dynamique nationale et internationale d'intérêt croissant pour les Deeptech¹⁵
- Favoriser l'emploi de jeunes chercheurs au sein d'entreprises



JE SUIS CHERCHEUSE JE SUIS CHERCHEUR

Mesure 21 - Favoriser le développement des secteurs régionaux en émergence et la détection de projets à fort potentiel d'innovation

- 1
- 2
- 4
- Accompagner le volet « recherche et transfert de technologie » pour le développement de secteurs régionaux en émergence (Hydrogène, biothérapies, écosystèmes microbiens, alimentation durable, métallurgie des poudres...), où les gains potentiels en termes de recherche/innovation sont encore immenses et constituent un volet majeur de leur déploiement
- Animer ou participer à l'animation des écosystèmes au côté des acteurs
- Favoriser la détection de projets à potentiel d'innovation et les accompagner dans leur maturation vers la création d'entreprise ou le transfert de technologie vers des entreprises régionales

Mesure 22 - Accompagner et encourager les porteurs à la mobilisation des fonds européens

- 2
- Aboutir, au sein de la Région BFC, à une meilleure connaissance des opportunités européennes en matière d'ESRI (FEDER, Interreg, Horizon 2020, programme 3I « Interrégional Innovation Investment »)
- S'appuyer sur le Comité de liaison Europe BFC, créé en 2023 à l'initiative de l'Etat en étroite liaison avec la Région, et regroupant les acteurs européens en BFC, qui permet de se mobiliser collectivement (DRARI, Région, établissements, laboratoires de recherche, pôles de compétitivité, CCI, associations, collectivités, ...)
- Pousser l'aspect transfrontalier via le programme INTERREG France-Suisse VI 2021-2027 et plus particulièrement sa priorité II « Recherche et innovation, développement des usages numériques »





JE SUIS CITOYENNE JE SUIS CITOYEN

LES CONSTATS

Depuis de nombreuses années, la Région Bourgogne-Franche-Comté s'engage activement dans une politique visant à rapprocher les citoyens de la science et la science des citoyens. Il s'agit de rendre la science accessible au plus grand nombre, en favorisant la diffusion des connaissances et en soutenant des initiatives qui encouragent la participation du public. Ainsi, elle permet la réalisation de nombreuses initiatives à travers tout le territoire régional en collaboration avec des acteurs essentiels tels que les universités, le centre de culture scientifique régional « Pavillon des sciences », ainsi que des collectivités et des associations.

Ces initiatives prennent des formes très variées (visites, spectacles, colporteurs des sciences, mobilisation des scolaires...). La plateforme en ligne Echosciences BFC (www.echosciences-bfc.fr) permet de rendre visibles ces actions. Accessible à tous, elle permet de mieux informer les citoyens et aussi facilite les liens entre les différents acteurs de la culture scientifique, technique et industrielle.

Lors des ateliers consultatifs préparatoires au SRESRI, il a été suggéré d'acculturer davantage le citoyen à la « méthode scientifique » en soulignant notamment l'importance de la rigueur dans la réflexion et le fait de cultiver le doute pour encourager une réflexion critique. Cela permettra notamment de résister aux idées circulant sur les réseaux sociaux ou autres sources d'information peu fiables.

Pour cela, une piste pourra être de renforcer les liens avec les lycées de la région. Ils sont des lieux essentiels dans la sensibilisation des élèves aux sciences, avec un niveau de compréhension et une maturité adaptés au développement de l'esprit critique, et aussi pour susciter des vocations vers l'enseignement supérieur. En effet, la question de l'orientation et de l'accès à l'enseignement supérieur est un sujet qui concerne les jeunes et leur famille. C'est souvent un moment complexe où des décisions doivent être prises pour l'avenir. La Région souhaite mobiliser ses outils en coordination avec le Rectorat, afin de garantir à tous les élèves une meilleure compréhension et des opportunités dans tous les domaines.

Certains citoyens se trouvent éloignés de la science, que ce soit pour des raisons sociales, psychologiques, géographiques ou seulement par manque d'appétence. Les sciences participatives et ouvertes pourraient être plus développées dans la région, afin de rapprocher de façon utile et interactive citoyen et chercheur. La Région pourra aussi inciter les acteurs de la CSTI à aller vers le public lors de manifestations festives (concerts, festivals, marchés...), afin que la science se rapproche du citoyen et non le contraire.

Par ailleurs, les questions de l'orientation et de l'accès à l'enseignement supérieur représentent un enjeu qui a été relevé lors de la consultation externe. L'orientation post-bac est en effet déterminante pour le futur d'une ou d'un jeune adulte et son insertion professionnelle, avec un choix qui doit porter à la fois sur un cursus correspondant à une filière tout en prenant en compte ses aspirations. Pour cela, les décisions prises doivent pouvoir s'appuyer sur des informations complètes et objectives. Quant à l'accès à l'enseignement supérieur, il a été démontré qu'être diplômé du supérieur permet une meilleure insertion sur le marché du travail. Toutefois, cet accès butte sur des inégalités sociales et de genre ou selon son origine géographique. Un travail sur ces sujets pourra ainsi être engagé en lien avec les politiques régionales concernées (orientation et parcours professionnels, lycées), de même qu'avec le rectorat, notamment.

JE SUIS CITOYENNE JE SUIS CITOYEN



5

Comprendre et mobiliser la science en réponse aux enjeux sociétaux

Donner l'occasion d'échanger avec des scientifiques là où j'habite

Accéder à des événements qui expliquent la science, ses enjeux et ses débouchés

Contribuer aux avancées de la science à mon échelle et en connaître les résultats

Trouver et comprendre les réponses de la science à mes questions et inquiétudes

Je suis citoyen,
j'ai besoin de...

Accéder à l'enseignement supérieur et aux études scientifiques

Être informé sur les formations enseignées par les établissements universitaires en BFC et les métiers en lien avec les filières scientifiques (métiers de la recherche, métiers en tension, formation par la recherche, entrepreneuriat, etc)

Être orienté vers le parcours de formation supérieure correspondant à mes aspirations

Être accompagné dans mon accès aux filières scientifiques en BFC (financement, soutien individuel, stages et immersions, ...)



JE SUIS CITOYENNE JE SUIS CITOYEN

J'AI BESOIN DE ...

COMPRENDRE ET MOBILISER LA SCIENCE EN REPOSE AUX ENJEUX SOCIETAUX

Mesure 23 - Encourager le dialogue science-société par les chercheurs

- Renforcer la diffusion des savoirs scientifiques auprès du grand public, multiplier et intensifier les actions qui favorisent les rencontres entre les chercheurs et les publics
- Poursuivre la dynamique d'acculturation du milieu universitaire à la diffusion des savoirs
- Mettre en place une feuille de route commune entre la Région, les établissements universitaires et le Pavillon des Sciences, pour une bonne coordination de tous les acteurs en BFC, et qui permette de donner une place aux territoires

2

3

4

Mesure 24 - Accompagner et soutenir des projets et des initiatives sur tout le territoire régional

3

- Accorder une attention particulière aux initiatives les plus inclusives possibles
- Intégrer dans différentes manifestations culturelles ou festives sur les territoires des actions de CSTI
- S'adosser aux fablabs¹⁵ portés par des collectivités ou des associations pour permettre au citoyen d'accéder aux savoirs des chercheurs et potentiels et enjeux de la science

Mesure 25 - Encourager le fonctionnement du hub¹⁶ initié dans le cadre du label SAPS (Science Avec et Pour la Société)

- Mettre en relation des citoyens, ou des groupes de citoyens (comme les associations), avec le monde de la recherche et son écosystème
- Permettre un accès simplifié aux ressources et aux compétences disponibles sur le territoire, et orienter efficacement les citoyens vers celles-ci, pour par exemple monter des projets ou créer de nouveaux événements

2

3

4



JE SUIS CITOYENNE JE SUIS CITOYEN

Mesure 26 - Favoriser l'implication des jeunes publics dans la recherche

- 2
- 4
- Permettre au citoyen de jouer un rôle à part entière au plan scientifique, en intégrant notamment les sciences participatives, en particulier en lien avec les secteurs en émergence prioritaires de la Région (Hydrogène, Biothérapies...), et en ciblant des lycéens durant l'année scolaire pour faire émerger des projets menés en lien direct avec un chercheur ou un animateur scientifique

Mesure 27 - Encourager l'acculturation d'une communication des résultats de recherche auprès du grand public

- Inciter les chercheurs à diffuser leurs résultats à travers la science ouverte, les sciences participatives ou encore une communication efficace auprès du grand public : notamment les 30h de CSTI obligatoires à effectuer pour tous contrats doctoraux financés par la Région et l'organisation de journées de sensibilisation à la CSTI à destination des jeunes chercheurs
- Contribuer à l'utilisation d'outils déjà existants pour amplifier cette communication, en particulier la plateforme web / cartographie dédiée Echosciences BFC, qui intègre des actions de CSTI se déroulant en BFC, dont celles financées par la Région. Le soutien régional comprend également le développement d'outils variés (BD, numériques, ...) à destination d'un large public

2

3



JE SUIS CITOYENNE JE SUIS CITOYEN



5

J'AI BESOIN DE ...

ACCEDER A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET AUX ETUDES SCIENTIFIQUES

Mesure 28 – Sensibiliser les jeunes publics et les publics éloignés aux filières scientifiques en BFC et aux secteurs en émergence

1
2

- Sensibiliser les citoyens aux différentes filières scientifiques en BFC, en particulier ceux éloignés des campus universitaires, en intervenant à la fois très largement et très en amont (pré-bac), ou à des stades spécifiques tels que la création d'entreprises
- Conduire une action de sensibilisation destinée au public féminin sur les différentes phases de la création d'entreprise

Mesure 29 – Faire connaître les possibilités d'orientation dans l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté

- Renforcer la dynamique autour du continuum entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, notamment via l'accès à l'information en matière d'orientation et de formation en BFC et des services dédiés dans le cadre des conditions d'étude et de vie
- Œuvrer en lien avec le SPRO (service public régional de l'orientation) de la Région BFC, qui permet d'avoir un accès gratuit et objectif à l'information et au conseil notamment sur les formations, les certifications et les débouchés, avec un accompagnement en réseaux
- S'appuyer sur les outils développés par et en lien avec la Région pour promouvoir l'intérêt de se former dans le supérieur, en particulier en lien avec les secteurs émergents propres à la BFC (hydrogène, biothérapies, alimentation durable, écosystèmes microbiens, métallurgie des poudres,)

1
2

■ LES INDICATEURS DE REUSSITE DU SRESRI

La Région souhaite mettre en place des indicateurs de suivi, à notamment penser comme un processus d'amélioration de son action. Ils représentent aussi un outil de prise de décision le plus adapté possible aux besoins, tout en prenant en compte les évolutions du contexte tant structurel que budgétaire. La liste des indicateurs exposée ci-dessous constitue un point de départ qui verra une mise à jour tout au long de la durée du schéma. Pour le suivi de la politique régionale sous l'angle de l'ESRI en tant que facteur d'attractivité de la BFC, un travail sera entamé avec les partenaires autour des données existantes, dans l'optique d'un partage des dynamiques mises en œuvre sur le territoire et au-delà.

JE SUIS ÉTUDIANTE JE SUIS ETUDIANT



Nombre de logements étudiants rénovés

Niveau de performance énergétique atteint pour les opérations immobilières soutenues

Nombre de bourses de mobilité internationale par typologie de public (étudiants, lycéens, apprentis infra- et post-bac, demandeurs d'emploi)

Nombre et montant des actions destinées à l'égalité des chances et à la lutte contre les discriminations

Nombre d'actions conduites avec des collectivités accueillant des établissements avec des étudiants éloignés des grands campus

Nombre et répartition des participants aux rencontres des partenaires de la vie étudiante (cf. volet « Pilotage et mise en œuvre du SRESRI »)

JE SUIS CHERCHEUSE JE SUIS CHERCHEUR



Nombre et montants alloués aux projets liés aux secteurs en émergence

Nombre de projets de recherche financés ayant une dimension collaborative (inter-laboratoires ou interdisciplinaires)

Part du budget recherche dédié au capital humain (Masters, Doctorats, etc.)

Nombre de chercheurs accueillis en BFC avec un soutien régional

Nombre de projets à fort potentiel d'innovation identifiés au sein des laboratoires et accompagnés

Nombre de post-doctorants et doctorants financés sur un parcours de création d'entreprise (incubés, ICE), ou d'intégration dans des entreprises régionales

Nombre de collaborations entre des laboratoires et des entreprises de BFC

JE SUIS CITOYENNE JE SUIS CITOYEN



Nombre et montants octroyés aux actions liées au dialogue science et société

Nombre et répartition des actions participatives soutenues

Nombre de jeunes publics / classes parties prenantes d'actions de CSTI financées par la Région

Nombre et localisation des communes touchées par une action CSTI

Nombre d'actions d'information sur l'accès à l'enseignement supérieur, sur les outils d'orientation, ainsi que sur les secteurs scientifiques en BFC

Exemple de dialogue science et société



6 – L'ESRI AU CŒUR DES POLITIQUES REGIONALES

LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



La Région s'engage dans la lutte contre les discriminations. Elle agit prioritairement sur deux types d'inégalités : celles **entre les femmes et les hommes**, et celles **liées aux handicaps**, à la fois en interne et en externe via les politiques publiques régionales. Elle organise annuellement un « Printemps de l'égalité ». L'édition 2023 était consacrée à la diversité des orientations en faveur de la mixité des métiers. Celle de 2024 adressait la question de l'égalité professionnelle. Pendant tout un trimestre, la Région met en valeur des initiatives participant à la déconstruction des stéréotypes et au renforcement de l'égalité entre les femmes et les hommes.

En 2020, la Région a voté une « **Convention régionale 2020-2024 pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif** ». Un des axes prioritaires vise la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS).

LE SRESRI ET LES MESURES QUI EN DECOULENT PARTICIPENT A L'EFFORT REGIONAL

- En se mobilisant fortement durant la crise sanitaire, en soutenant financièrement des étudiantes et étudiants ayant perdu l'emploi qui leur permettait de réaliser leur formation avec un minimum de moyens, au travers d'un dispositif créé ex nihilo et d'un partenariat avec le CROUS ;
- En octroyant plus de 2 000 bourses de mobilité internationale annuellement, sur la base de critères sociaux, à des jeunes (étudiants, mais aussi, apprentis, lycéens, demandeurs d'emploi et diplômés), action s'inscrivant dans la continuité ;
- En encourageant une plus grande mixité femme-homme au sein des actions conduites par la Région et de celles portées par les acteurs que la Région financera (cf. pour exemple le projet ci-dessous du CROUS co-financé par la Région)

LE CROUS
A DÉJÀ
TOUT RÉGLÉ,
Arrêtez
de vous
en soucier.

Marguerite & Cie
#Changeons les Règles
100% bio
sans parabène
sans alcool
sans parfum
sans conservateurs
sans produits chimiques
sans produits pétroliers
sans produits d'origine animale
sans produits d'origine végétale
sans produits d'origine minérale
sans produits d'origine synthétique
sans produits d'origine naturelle

Distributeurs
EN LIBRE
ACCÈS
serviettes + tampons

Crous • Bourgogne
Franche-Comté

LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE

Une démarche de **planification écologique** a été lancée fin 2023, copilotée par l'Etat et la Région, avec des objectifs de réduction d'émission des gaz à effet de serre fixés par l'Etat sur 6 piliers : mieux produire, mieux consommer, mieux se déplacer, mieux se loger, mieux se nourrir et mieux préserver. Elle est assortie de la réalisation d'une nouvelle **feuille de route Transition énergétique 2024-2028**. Elle se base sur 3 piliers : sobriété, efficacité et production d'énergies renouvelables.

LE SRESRI ET LES MESURES QUI EN DECOULENT PARTICIPENT A L'EFFORT REGIONAL

- En conduisant avec l'Etat un programme ambitieux d'amélioration de la performance énergétique du bâti universitaire incluant les logements étudiants, précisément le CPER (Contrat de plan Etat-Région) 2021-2027, qui par ailleurs intègre des opérations d'aménagement d'espaces verts ;
- En finançant des projets de recherche et d'innovation, et la coopération avec les centres de transfert de technologie ou le tissu industriel, pour accélérer la mise en œuvre de solutions en réponse aux enjeux identifiés ;
- En accompagnant des actions de CSTI sensibilisant divers publics, dont des lycéens, aux enjeux de la transition énergétique, ainsi que le « hub » mis en œuvre dans le cadre du label « Science Avec et Pour la Société » (SAPS) qui a pour but de mettre en relation des citoyens ou des associations et des chercheurs ;
- En prêtant attention, parmi les initiatives des associations étudiantes soumises à la région, à celles intervenant dans le champ de la transition énergétique, de la préservation de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique ;
- En portant la plus grande attention au respect de la réglementation européenne de 2010 sur la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques - et notamment l'application du principe des 3R (Remplacer, Réduire, Raffiner) - dans les projets de recherche ou éducatifs.

Focus sur ... la lutte contre le changement climatique

La Région s'est dotée fin 2023 d'un **GREBE (Groupe Régional d'Experts de la Biodiversité et de l'Environnement)**. Il est constitué notamment de scientifiques œuvrant en Bourgogne-Franche-Comté. Parmi les objectifs, on peut citer :

- Appuyer et éclairer la décision de la Région sur les marges d'action pour préserver la biodiversité, atténuer et s'adapter au changement climatique. Un état des lieux des données dont nous disposons à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté sera établi, afin de suivre leur évolution dans la durée et d'être en capacité d'agir en conséquence ;
- Affirmer la place de la recherche scientifique dans le débat public ;
- Par ailleurs, une **Convention Citoyenne pour le Climat et la Biodiversité (CCCB)** a fait entendre la voix de citoyennes et citoyens représentant une diversité de vécus. La faisabilité technique, financière et organisationnelle de l'avis qu'ils ont rendu est en cours d'analyse, pour une mise en œuvre d'actions prévue en 2025.



LA PREVENTION EN MATIERE DE SANTE ET LA PROXIMITE DES SOINS

Des moyens ont été déployés pour améliorer la santé des habitants de Bourgogne-Franche-Comté. Pour autant, les risques d'inégalités d'accès à la santé sont toujours bien présents, notamment en raison des caractéristiques géographiques de la région. Une **feuille de route Santé 2024-2028** a été élaborée autour de la prévention de la maladie et de la proximité des soins, dans une quadruple logique :

- De *proximité* des habitants ;
- De *complémentarité*, en appui de l'Agence régionale de la santé (ARS) et des acteurs locaux ;
- D'*expérimentation* en vue d'un système de santé innovant. C'est là que la Région, forte de son investissement dans la recherche et l'innovation, peut valoriser l'accompagnement des projets en santé en lien avec les axes de la feuille de route ;
- De *prévention*, levier majeur d'amélioration de la santé des habitants.



LE SRESRI ET LES MESURES QUI EN DECOULENT PARTICIPENT A L'EFFORT REGIONAL

- En contribuant à investir dans le domaine de la e-santé pour développer davantage de services et d'usages numériques améliorant l'accès aux soins ou facilitant le maintien à domicile à l'aide d'objets connectés ;
En lien avec l'orientation 7 de la Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique (SCORAN) « Améliorer la vie quotidienne et pratique »
- En favorisant l'émergence d'une nouvelle filière « biothérapies et bio-production de médicaments innovants », en s'appuyant sur des compétences significatives des acteurs de la recherche et des industriels. L'objectif est d'arriver, dans les meilleurs délais, à augmenter le nombre de candidats biomédicaments, pour que les patients aient un plus grand accès à ce type de médicaments généralement très coûteux, et que la Bourgogne-Franche-Comté soit une terre d'accueil pour des chercheurs, des industriels et des investisseurs ;
- En poursuivant le soutien volontariste aux travaux de recherche en santé sur le territoire :
 - Accompagnement de projets de recherche dont ceux portés par les établissements de santé régionaux en collaboration avec les laboratoires de Bourgogne-Franche-Comté ou ceux du Cancéropôle Grand Est ;
 - Soutien du capital humain nécessaire pour les mener à bien ;
 - Investissement dans des équipements à la pointe de la technologie.

LA TRANSITION NUMERIQUE

La Région s'adosse à sa Stratégie de cohérence pour l'aménagement numérique (SCORAN) pour renforcer la transformation numérique du territoire et des acteurs. Anticiper et accompagner les changements induits par les enjeux de numérisation de l'économie, de la société et des territoires, puis fixer des perspectives, telles sont les ambitions à l'échelle Bourgogne-Franche-Comté. Trois objectifs sont visés :

- Couvrir 100% du territoire en très haut débit fixe et mobile ;
- Accompagner, faciliter, accélérer le déploiement et le développement des usages et leur appropriation par tous les acteurs ;
- Faire émerger des leaders nationaux dans le domaine des services numériques.



LE SRESRI ET LES MESURES QUI EN DECOULENT PARTICIPENT A L'EFFORT REGIONAL

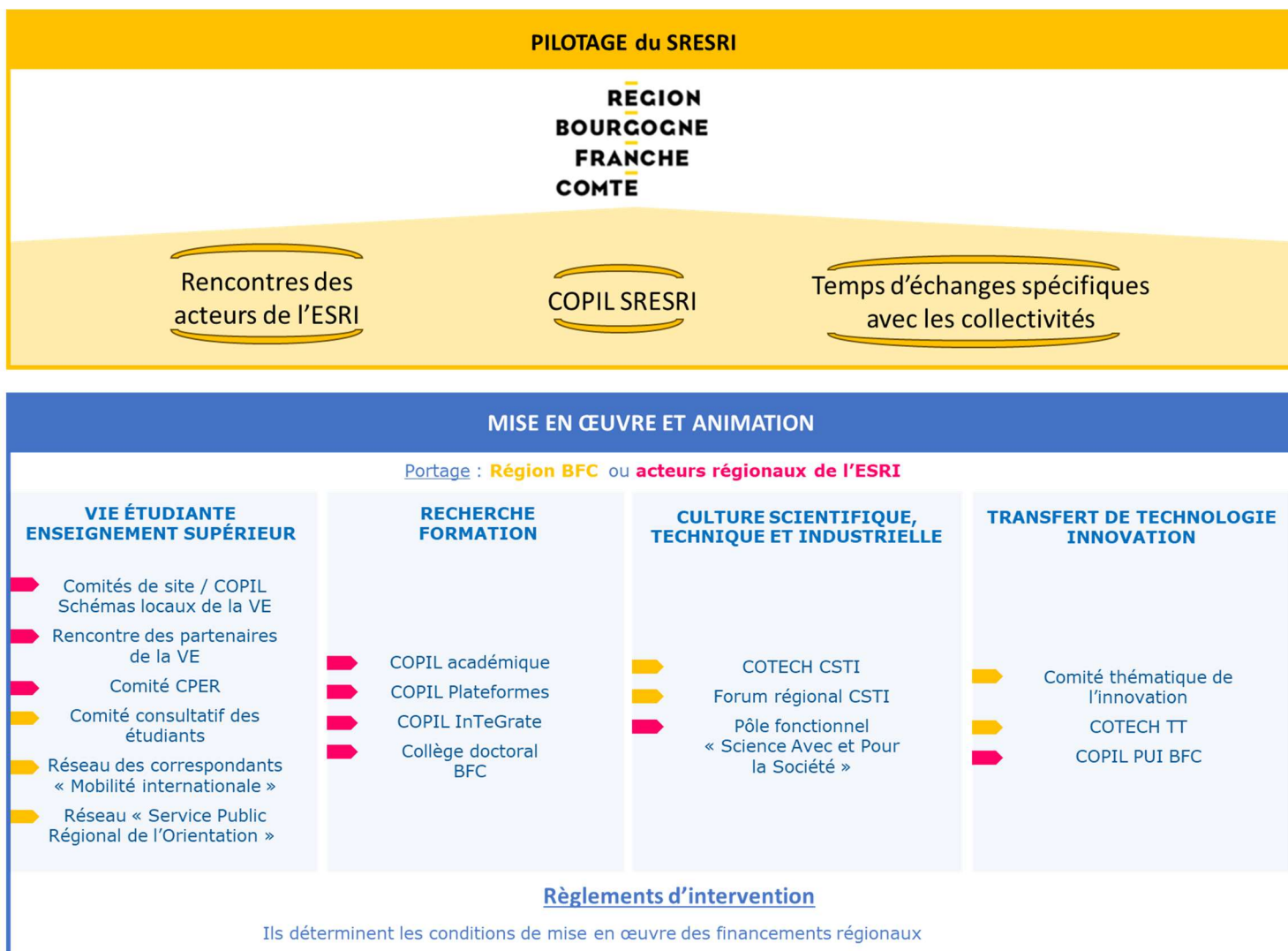
- En poursuivant le soutien régional au développement des usages et technologies numériques, domaine par essence transversal et qui s'appuie sur de l'interdisciplinarité, et avec l'ensemble des mesures concernant l'accompagnement aux projets de recherche et d'innovation qui font appel à des expertises dans le champ du numérique. L'École Universitaire de Recherche EIPHI peut tout particulièrement être citée, avec des projets en propre dans le numérique (physique quantique, réalité virtuelle augmentée, capteurs, simulation numérique, intelligence artificielle, ...), mais aussi en lien avec d'autres équipes, par exemple intervenant au sein de TRANSBIO (dans le domaine de l'environnement, des technologies des aliments, des sciences végétales et microbiennes, de la géographie et des sciences socio-économiques pour la gestion de l'utilisation des sols), ou encore d'INTHERAPI et LiPSTIC (dans le domaine de la santé, qui inclut la e-santé et le développement de dispositifs médicaux dans des domaines variés : handicap, vieillissement, déplacement, rééducation, apprentissage,) ;
- En contribuant à accompagner les travaux de recherche des chercheurs œuvrant en sciences humaines et sociales (SHS), dont l'impact sociologique du numérique sur la société au sein des territoires de BFC, notamment concernant le changement des comportements lié à un quotidien toujours plus numérisé (chez soi, pour se déplacer, pour s'alimenter, pour se soigner, ...) ;
- En s'appuyant sur la démarche, en déclinaison de la SCORAN, de déploiement de fablabs sur le territoire (environ 400 aujourd'hui !) pour amplifier la proximité entre les chercheurs et les citoyens là où ils vivent, en vue de contribuer aux avancées de la science, mais aussi de trouver des réponses aux questions et inquiétudes. Les fablabs constituent des tiers-lieux ouverts au public. Différentes sortes d'outils sont mis à leur disposition comme des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.

7 – LE PILOTAGE ET LA MISE EN ŒUVRE DU SRESRI

- LE PILOTAGE DU SRESRI
- LA MISE EN ŒUVRE ET L'ANIMATION DU SRESRI



Le pilotage du SRESRI et sa déclinaison opérationnelle se feront au travers d'instances internes et externes conduites par la Région Bourgogne-Franche-Comté, en complémentarité des comités déjà établis par les acteurs de l'ESRI au niveau régional. Tout en exerçant son chef de filât vis-à-vis des collectivités concernées par un ou des établissement(s) dispensant des formations dans le supérieur notamment avec une activité de recherche et d'innovation associées, la Région souhaite renforcer sa proximité directe avec les usagers, en conduisant la mise en œuvre du SRESRI à l'écoute des partenaires et acteurs de terrain et d'une manière la plus agile possible. Ainsi, afin de ne pas démultiplier les lieux de concertation, de rationaliser le temps que chacun veut bien y consacrer, de mieux coordonner les actions et d'optimiser les financements nécessaires pour les réaliser, le SRESRI s'inscrit résolument dans une dynamique partenariale. Au-delà de capitaliser sur les instances existantes, il s'appuiera sur la Convention de Coordination Territoriale (CCT) qui lie les établissements du périmètre BFC. La démarche peut se résumer au travers du schéma suivant :



■ LE PILOTAGE DU SRESRI

Le pilotage du SRESRI se fera sous la présidence de la Vice-présidente de la Région en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche.

LE COMITE DE PILOTAGE (COPIL) DU SRESRI

Il rassemble les institutions de l'écosystème ESRI BFC (voir tableau annexe 2). Son objectif est de permettre de :

- Communiquer largement sur les réalisations issues de la mise en œuvre du SRESRI ;
- Partager les bonnes pratiques issues des campus, établissements, organismes et structures liées au transfert de technologie et de connaissances ;
- Contribuer à renforcer une vision partagée, à l'échelle du territoire, des enjeux liés à l'ESRI, ainsi que le dialogue avec et entre les acteurs permettant une cohérence entre les stratégies en vigueur en matière d'ESRI ;
- Echanger sur des évolutions susceptibles d'être proposées par la Région au titre de sa politique d'ESRI.

Il se réunira une fois par an. Des partenaires en charge d'autres politiques régionales pourront être conviés en fonction des thématiques traitées. De la même manière, des entreprises, des associations d'étudiants, des porteurs de projets France 2030... seront susceptibles d'y participer, par exemple pour témoigner d'une bonne pratique ou d'un succès en lien avec le SRESRI.

LES RENCONTRES DES ACTEURS DE L'ESRI

Ces rencontres ont pour vocation de partager les sujets d'actualité en mode « tour de table », librement, sans formalisme, et sans ordre du jour prédéfini. Elles visent notamment à ce que ses membres puissent échanger avec la Vice-présidence de la Région en charge de l'ESRI, afin de contribuer collectivement à amplifier l'attractivité de la BFC à partir de l'ESRI. Sa composition est la suivante :

- Les présidences et directions générales des établissements et organismes signataires de la Convention de Coordination Territoriale en Bourgogne-Franche-Comté : l'EPE « Université Marie et Louis Pasteur » (UMLP), l'EPE « Université Bourgogne Europe » (uB Europe), l'Institut Agro, le campus clunisois de l'ENSAM, BSB, les organismes nationaux de recherche Inrae, Inserm, CNRS et CEA, les CHU de Dijon et Besançon, le CGFL et l'EFS BFC
- La direction générale du CROUS BFC
- La direction de Science Po Paris – Campus de Dijon

Ce comité se réunira sous un format alternant réunions présentielles et distancielles.

LES TEMPS D'ECHANGES SPECIFIQUES AVEC LES COLLECTIVITES

Dans le cadre du chef de filât des collectivités territoriales en matière d'ESRI exercé par la Région, cette instance, nouvellement créée, réunira les collectivités concernées par un campus universitaire, dans l'optique notamment de :

- Favoriser une politique commune, en réponse à des besoins sur le territoire régional
- Echanger autour de sujets d'intérêt commun ou d'actualité
- Faciliter l'extension des pratiques et réussites à l'échelle de la Région

Elle sera composée des élus en charge du soutien au développement des écosystèmes locaux d'ESRI.

■ LA MISE EN ŒUVRE ET L'ANIMATION DU SRESRI

La déclinaison opérationnelle de la politique régionale se réalise sur la base de dispositifs dédiés (règlements d'intervention) votés par les élus régionaux.

Ils déterminent de façon précise les conditions de mise en œuvre, les bénéficiaires, les dépenses éligibles, le mode de sélection des projets et les financements qui peuvent être attribués par la Région, en cofinancement éventuel avec d'autres financeurs (Etat, collectivités...).

La Région prend appui sur des instances existantes à l'échelle des différentes thématiques du SRESRI, mises en œuvre à son initiative ou au sein desquelles elle est conviée :

Vie étudiante - Enseignement supérieur

Comités de site

Les **comités de site** rassemblent les acteurs locaux de l'enseignement supérieur (établissements, collectivités territoriales, représentants étudiants, etc.), afin de leur permettre de mieux coordonner les moyens mobilisés pour améliorer la qualité de la vie étudiante. Il y a actuellement 5 comités sur les campus de Belfort-Montbéliard, Besançon, le Creusot, Dijon et Nevers. Les comités de site ont aussi vocation à contribuer à la mise en œuvre du STVE Bourgogne-Franche-Comté 2024-2029. Dans cette dynamique, les actions préconisées pour répondre aux attentes des étudiants seront présentées et travaillées lors de ces comités de site pour chaque campus. Ils sont actuellement pilotés par le CROUS BFC. La Région, qui participe à ces comités, pourra intervenir pour mettre en œuvre ses propres dispositifs en complémentarité avec ceux des autres partenaires.



Pour les territoires ne disposant pas de comités de site, des interactions peuvent avoir lieu de la même façon au travers des **COPIL des Schémas locaux** de la vie étudiante.

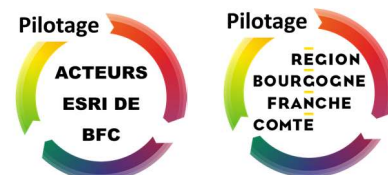
Rencontre des partenaires de la vie étudiante

Cette instance associera les membres des comités de site, ainsi que les référents de la vie étudiante et de l'enseignement supérieur des collectivités et des établissements ESR des 14 sites universitaires de BFC. Ils seront invités pour une journée de partage et de travaux autour des retours d'expériences des actions mises en œuvre dans le cadre notamment des plans d'actions territorialisés du STVE BFC. Ce temps fort répondra à la fois aux attentes des acteurs de la vie étudiante et de la Région académique, ainsi qu'à celles de la Région BFC dans le cadre de son chef de filât vis-à-vis des collectivités territoriales. A ce titre, cette rencontre, opérée par la CROUS, sera organisée en partenariat étroit avec la Région BFC et la Région académique.



Comité CPER

Ce comité rassemble, sous l'égide de l'Etat (SGAR, rectorat de Région académique) et de la Région, l'ensemble des parties prenantes du volet « immobilier universitaire » du CPER. C'est au travers de cette instance que les avancées, les perspectives, les éventuelles difficultés et évolutions à apporter se discutent collectivement.



Comité consultatif des étudiants

Afin de renforcer son lien direct avec les étudiants, la Région réunira au moins une fois par an des étudiants engagés associativement ou dans des instances des établissements afin de connaître leur perception de la politique régionale et faire remonter leurs besoins, préoccupations, pratiques à partager ou encore réussites sur lesquelles communiquer.



Réseau des correspondants « mobilité internationale »

Dans le cadre de rencontres annuelles, la Région entend mettre en lien les acteurs de la mobilité internationale, aussi bien les correspondants au sein des établissements d'enseignement que les jeunes bénéficiaires des dispositifs régionaux. Il s'agit d'échanger sur les bonnes pratiques, de faire des points d'actualité, de diffuser des témoignages de jeunes pour valoriser l'expérience à l'international et engager le dialogue entre pairs.



Réseau des opérateurs de proximité dans le cadre du SPROTLV (Service Public Régional de l'Orientation Tout au Long de la Vie)

La Région contribuera, à travers le SPROTLV, à conduire une démarche d'information sur les formations dans le supérieur couvrant l'ensemble des étudiants de BFC, inclus ceux au sein des lycées et des écoles dispensant des formations sanitaires et sociales. Elle s'appuiera pour cela sur le réseau des opérateurs de proximité (missions locales, France Travail, structures Information Jeunesse, organismes consulaires, APEC, parmi d'autres) établi dans le cadre du SPROTLV, qui vise à assurer l'accueil, l'information et un conseil personnalisé auprès des publics cibles du territoire régional.



Recherche - Formation

COPIL académique (dans le cadre de la CCT BFC)

Le COPIL académique pilote l'ensemble des actions et projets relevant de la dynamique de site. Il soumet au conseil de site des propositions d'axes stratégiques de coopération en matière de formation, de recherche et d'innovation et veille à la bonne exécution des projets qui s'y rattachent, incluant les projets PIA et France 2030.

Ce COPIL est composé de représentants des membres signataires de la CCT et des établissements d'enseignement supérieur du site disposant d'au moins une équipe de recherche en BFC reconnue par au moins une école doctorale ou au niveau national, à l'exception du CROUS qui ne siège pas dans cette instance.



COPIL Plateformes (dans le cadre de la CCT BFC)

Le COPIL Plateformes comprend un représentant de chaque membre fondateur ou associé de la CCT BFC.



Ce COPIL soumet au COPIL académique des propositions au sujet :

- Du développement et de l'évolution des plateformes ;
- De leur valorisation économique ;
- De leur promotion auprès de la communauté académique, des entreprises ;
- De la formation des usagers et de la qualité du service qui leur est dû.

COPIL InTeGrate

Ce COPIL constitue une instance de gouvernance du projet InTeGrate en réponse à l'appel à projet « Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence » structurée autour des trois écoles universitaires de recherche EIPHI, TRANSBIO et INTHERAPI.



Collège doctoral (CCT BFC)

Le Collège doctoral est chargé au périmètre Bourgogne-Franche-Comté de définir la stratégie de mise en œuvre de la politique doctorale du site. Il coordonne, harmonise et fédère les activités des six écoles doctorales du territoire. Il est garant du respect des textes nationaux, de l'égalité de traitement entre les doctorants et a été missionné par les écoles doctorales



Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)

COTECH (Comité technique) CSTI

Instauré par la Région, il est composé :

- Des services de la Direction Recherche et enseignement supérieur de la Région ;
- Des services de l'Etat (DRARI), des EPE UMLP et uB Europe et du CCSTI de Bourgogne-Franche-Comté « Le Pavillon des sciences »

Il se réunit tous les deux mois. Il a pour objectif d'échanger, d'élaborer et suivre les actions conduites au titre de la politique régionale de CSTI et de construire un plan d'actions partagé assorti d'objectifs / jalons / calendrier de réalisation / critères d'évaluation.



Forum régional des acteurs de la CSTI

Ce Forum régional est organisé chaque année par la Région BFC, en partenariat avec le Pavillon des Sciences et SAPS. Il rassemble les acteurs de la CSTI du territoire, favorisant le dialogue, l'échange d'expériences et la diffusion de bonnes pratiques. Bien que des réseaux structurés existent à l'échelle nationale (comme AMCSTI ou FEMS), certaines petites associations, en particulier, n'y ont pas accès. Ainsi le forum régional se positionne comme un temps fort majeur pour l'ensemble des structures.



Pôle fonctionnel SAPS (Science Avec et Pour la Société)

Réunissant tous les membres du programme Coopérations SAPS, ce pôle veille à la bonne avancée des actions liées au programme et à réfléchir collectivement à sa suite.



Transfert de technologie - Innovation

Comité thématique de l'innovation

Mis en œuvre dans le cadre du SRDEII et du précédent SRESRI, ainsi que de la RIS3, le Comité thématique de l'Innovation a pour objectif de suivre opérationnellement les dispositifs et outils déployés au travers du plan d'actions innovation du SRDEII et du SRESRI. Présidé par le Vice-président en charge de l'économie et la Vice-Présidente en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche de la Région BFC, sa composition est la suivante (outre des membres de la Région) :

- Etat : DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) et DRARI (délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation) ;
- Bpifrance ;
- Agence Economique Régionale (AER) ;
- Caisse des dépôts ;
- Agence de la transition écologique (ADEME) ;
- Pôles de compétitivité ;
- Clusters (concentration géographique d'entreprises interdépendantes) et filières ;
- Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale (CCIR) ;
- Représentant du PUI BFC, SAYENS, FC'INNOV et DECA-BFC.

Cette instance s'appuie en tant que de besoin sur les comités existants au niveau régional (Fonds Régional pour l'Innovation – FRI - en BFC, RIS3, PIA3 / France 2030, PIA3 régionalisé, réunions mensuelles des financeurs des pôles de compétitivité, plateforme d'appui aux start-ups, revues de projets, comités DECA-BFC, Feuille de route secteurs émergents, PUI...), ainsi que sur les groupes de travail et les réunions du réseau de l'innovation organisées par l'AER BFC.

COTECH TT

Dans le cadre du dispositif de la Région de détection des projets à fort potentiel d'innovation dans les laboratoires de Bourgogne-Franche-Comté, ce comité technique réunit l'ensemble des partenaires académiques du transfert de technologie. Il a pour but d'accompagner les premières étapes de leur développement technologique, en mobilisant les dispositifs de soutien régionaux ou nationaux. C'est aussi une instance de concertation et d'échanges d'informations pour interagir sur les analyses réalisées et proposer une orientation concertée vers la création d'entreprise ou le transfert vers une entreprise en Bourgogne-Franche-Comté. Cette instance se réunira environ 3 à 4 fois par an et sera co-animée par le prestataire mandaté par la Région.

COPIL PUI BFC

Le Comité de pilotage du Pôle universitaire d'Innovation (PUI) Bourgogne-Franche-Comté qui s'appuie sur les apports de Groupes de travail transverses et évolutifs, élabore le plan d'action opérationnel incluant l'affectation des moyens et son amélioration continue, coordonne les acteurs et les actions transverses et consolide l'information, notamment pour le « reporting » auprès du Comité d'orientation Stratégique (COS) et des financeurs. Il propose également le plan d'action stratégique et son évolution au COS.



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



4, square Castan
CS 51857
25031 Besançon

0 970 289 000
www.bourgognefranchecomte.fr

